

77^e rapport de gestion 1984

Table des matières

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse	
1. Environnement international	5
2. Evolution de l'économie suisse	6
3. Politique monétaire de la Banque nationale	7
B. L'évolution de l'économie internationale	
1. Conjoncture générale	8
2. Marchés monétaire et financier	11
3. Politiques monétaire et budgétaire	12
4. Endettement international et coopération monétaire	14
C. L'évolution économique en Suisse	
1. Conjoncture générale	16
2. Evolution monétaire	22
3. Mesures monétaires particulières	33
D. Les opérations de la Banque nationale	
1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux	36
2. Trafic des paiements	41
3. Services rendus à la Confédération	44
4. Résultats	46
E. Autorités et personnel de la Banque	54
F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale	58
G. Annexes	61

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse

1. Environnement international

En 1984, l'économie mondiale a enregistré une nouvelle amélioration grâce, pour une large part, à l'évolution de la conjoncture américaine; la croissance économique aux Etats-Unis a été en effet impressionnante au premier semestre. Le produit national brut réel des Etats membres de l'OCDE a augmenté d'environ 5%, contre 2,6% l'année précédente, et le taux d'inflation, qui avait fléchi en 1983 à son niveau le plus bas depuis 1972, s'est maintenu à 5,3% en moyenne annuelle. Le chômage a diminué dans l'ensemble, la hausse de l'emploi et le recul du nombre des chômeurs aux Etats-Unis ayant plus que compensé la détérioration observée sur les marchés du travail des pays européens de l'OCDE.

Amélioration de l'économie mondiale

La reprise économique a accru les importations de biens de consommation et de services, mais aussi de matières premières et produits semi-ouvrés. En volume, le commerce international s'est élevé de près de 9%, après avoir augmenté de 2% l'année précédente et reculé en 1982. Cette expansion a eu des répercussions positives aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Grâce aux recettes accrues qu'ils ont tirées de leurs exportations, plusieurs pays lourdement endettés ont pu obtenir une balance commerciale fortement active.

Expansion des échanges internationaux

La croissance économique n'a pas eu la même ampleur dans tous les pays. Le protectionnisme en expansion, l'endettement public élevé et l'adaptation trop lente des politiques économiques dans maints pays en développement ont terni l'image de l'économie mondiale. En outre, les fortes fluctuations et la revalorisation sensible du dollar sur les marchés des changes ont engendré un climat d'incertitude.

Problèmes de politique économique

Au contraire des Etats-Unis et du Japon, les pays européens ont enregistré une reprise économique faible et un chômage encore en légère hausse. Plusieurs facteurs expliquent ce décalage. En Europe, les structures déficientes n'ont pas été suffisamment corrigées, par manque surtout de volonté d'adaptation. En outre, la lutte contre l'inflation étant restée prioritaire dans la plupart des pays, le cours restrictif des politiques monétaire et budgétaire a contrarié la reprise de la conjoncture. Malgré leurs efforts pour modérer les dépenses publiques, de nombreux gouvernements européens n'ont obtenu que des succès modestes dans la maîtrise des déficits budgétaires.

Amélioration lente de la conjoncture en Europe

D'une année à l'autre, le solde passif de la balance des revenus des Etats-Unis a plus que doublé pour atteindre quelque 100 milliards de dollars. Cette détérioration, due à une vigoureuse croissance des importations, a entraîné une sensible augmentation du déficit de la balance des revenus de l'ensemble de la zone de l'OCDE. Outre le Japon, dont le solde actif a été considérable, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse et la Norvège ont dégagé toutefois de forts excédents.

Fort accroissement du déficit de la balance américaine des revenus

L'expansion très vive des importations américaines a permis aux pays en développement d'accroître leurs exportations et, partant, leurs rentrées de devises, une condition importante pour la solution du problème de l'endettement international.

Balance américaine des revenus et endettement international

D'un autre côté, le déficit de la balance américaine des revenus a été l'une des causes du niveau élevé, en termes nominaux et réels, des taux d'intérêt sur le dollar; en alourdissant le service de la dette et en incitant à la fuite des capitaux, de tels taux d'intérêt rendent plus difficile la solution du problème de l'endettement. L'aggravation des déséquilibres de balances des revenus accentue en outre le danger de voir les gouvernements céder aux pressions déjà considérables et recourir davantage encore à des mesures protectionnistes.

2. Evolution de l'économie suisse

Poursuite de l'amélioration économique

En Suisse, l'amélioration de la conjoncture a continué en 1984; elle s'est étendue à la plupart des secteurs, tout en se renforçant. Mesurée à la variation du produit intérieur brut réel, la croissance a atteint un niveau supérieur au taux moyen de longue période. L'accélération de la conjoncture n'a cependant pas pu empêcher des réductions de capacités de production et la fermeture d'entreprises.

Nouveau recul de l'emploi

Comme dans d'autres pays européens, l'accroissement de la production n'a guère créé de nouveaux emplois au cours de l'année; le nombre des personnes occupées a continué de diminuer, en particulier dans l'horlogerie et dans l'industrie des machines. Soucieuses de contenir l'évolution des coûts et de poursuivre leurs efforts de rationalisation, les banques et les compagnies d'assurances ont elles aussi fait preuve de retenue dans l'engagement de nouveaux collaborateurs. L'emploi a ainsi cessé d'augmenter dans le secteur des services, où pourtant la croissance s'est maintenue. Le taux moyen de chômage, qui était de 0,8% en 1983, a passé à 1,1%.

Impulsions venant de la demande étrangère

Les principales impulsions sont venues de la demande étrangère. L'industrie d'exportation a bénéficié notamment de la très vive croissance des importations nord-américaines. La hausse du cours du dollar et la baisse, en termes réels, du cours pondéré du franc ont favorisé les exportations suisses et, dans une moindre mesure, le tourisme.

Investissements en expansion

Outre la consommation privée et la demande du secteur public, les investissements ont fourni, comme l'année précédente, une importante contribution à la croissance économique. En comparaison des valeurs observées ces dernières années, tant les investissements en biens d'équipement que la construction ont atteint des niveaux élevés. Dans la construction toutefois, l'expansion n'a porté pour l'essentiel que sur le secteur du logement.

Hausse des revenus de capitaux et du solde de la balance des revenus

Le solde actif de la balance des revenus a augmenté à 8,4 milliards de francs, grâce surtout aux revenus de capitaux, principal poste actif de la balance, et aux recettes nettes provenant du tourisme. Le déficit de la balance commerciale s'est accru, bien que les conditions aient été favorables du côté des exportations.

Le taux annuel moyen de renchérissement s'est établi à 2,9%, comme l'année précédente. Cette hausse des prix étant due principalement aux biens d'origine suisse, la lutte contre l'inflation reste un objectif prioritaire de la politique économique.

Taux inchangé de renchérissement

3. Politique monétaire de la Banque nationale

Pour l'année 1984, la Banque nationale avait envisagé d'augmenter de 3% la monnaie centrale ajustée, soit les billets en circulation et les avoirs en comptes de virements à l'institut d'émission, après déduction des crédits destinés au financement des échéances. L'économie devait ainsi disposer d'une marge suffisante pour l'amélioration conjoncturelle qui s'esquissait à la fin de 1983.

Objectif d'expansion monétaire inchangé pour 1984

La croissance effective de la monnaie centrale ajustée, qui a été de 2,6%, s'est inscrite dans le cadre envisagé. L'expansion des billets en circulation est restée inférieure aux prévisions. La Banque nationale n'a toutefois pas compensé cet écart par une augmentation plus forte des avoirs en comptes de virements. Avec la reprise de la conjoncture, les taux d'intérêt sont montés sur les marchés suisses de l'argent et, en partie, des capitaux. Ce relèvement n'était pas inopportun dans l'optique de la lutte contre l'inflation.

Croissance monétaire conforme à l'objectif

Le marché des changes a été marqué par de fortes fluctuations et par une nette revalorisation du dollar. Après avoir passé à plus de fr. 2,57 pendant les mois de septembre et d'octobre, la monnaie américaine s'est raffermie de nouveau pour atteindre près de fr. 2,60 à la fin de l'année, soit son niveau le plus élevé depuis 1976. Malgré cette évolution, la Banque nationale a renoncé à intervenir sur le marché.

Aucune intervention sur le marché des changes

En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale a adopté, pour l'année 1985, un objectif monétaire identique à celui de 1984; en maintenant à 3% la croissance visée de la monnaie centrale ajustée, elle montre clairement sa volonté d'assurer la continuité de la politique monétaire. Comme les années précédentes, l'objectif monétaire a le caractère d'une ligne directrice.

Objectif monétaire maintenu à 3% pour 1985

B. L'évolution de l'économie internationale

1. Conjoncture générale

Reprise de l'économie mondiale

La reprise de l'économie mondiale, apparue au cours de l'année 1983, s'est raffermie. En termes réels, le produit national brut des Etats membres de l'OCDE a augmenté d'environ 5% en 1984, contre 2,6% l'année précédente. L'accélération de la conjoncture, observée aussi dans de nombreux pays en développement, a influé nettement sur le commerce international qui, en volume, a progressé de près de 9%, taux le plus élevé depuis huit ans.

Inégalités dans la croissance économique des pays industrialisés

De sensibles écarts de croissance ont subsisté entre les grands pays industrialisés. La progression du produit national brut réel a atteint 6,9% aux Etats-Unis et 5,5% au Japon, mais elle est restée inférieure à la moitié de ces taux dans les quatre grands pays industrialisés européens. L'essor de l'économie américaine a reposé essentiellement sur une vigoureuse expansion de la consommation privée et des investissements. En plus de ces deux éléments, la demande étrangère a été un important stimulant de la conjoncture au Royaume-Uni. Les exportations ont constitué le principal facteur de croissance en République fédérale d'Allemagne et au Japon, pays qui ont enregistré des excédents d'exportations records, mais aussi en France et en Italie; dans ces quatre pays, la demande intérieure a peu contribué à l'accélération de la conjoncture.

Amélioration de la situation économique dans le Tiers-Monde

Dans les pays en développement également, la situation économique s'est améliorée dans des proportions très inégales. La croissance a été relativement élevée dans les pays asiatiques, mais modeste sur le continent africain, frappé par la sécheresse et la famine. En termes réels, le produit national brut des pays en développement exportateurs de pétrole a augmenté pour la première fois depuis 1979. Après deux années de récession, les pays latino-américains ont pu eux aussi atteindre une croissance modeste, du fait notamment que le Brésil et le Mexique sont parvenus à mettre sur pied un environnement plus favorable à l'activité économique; le taux de progression du produit national brut réel est resté toutefois inférieur à celui de la population.

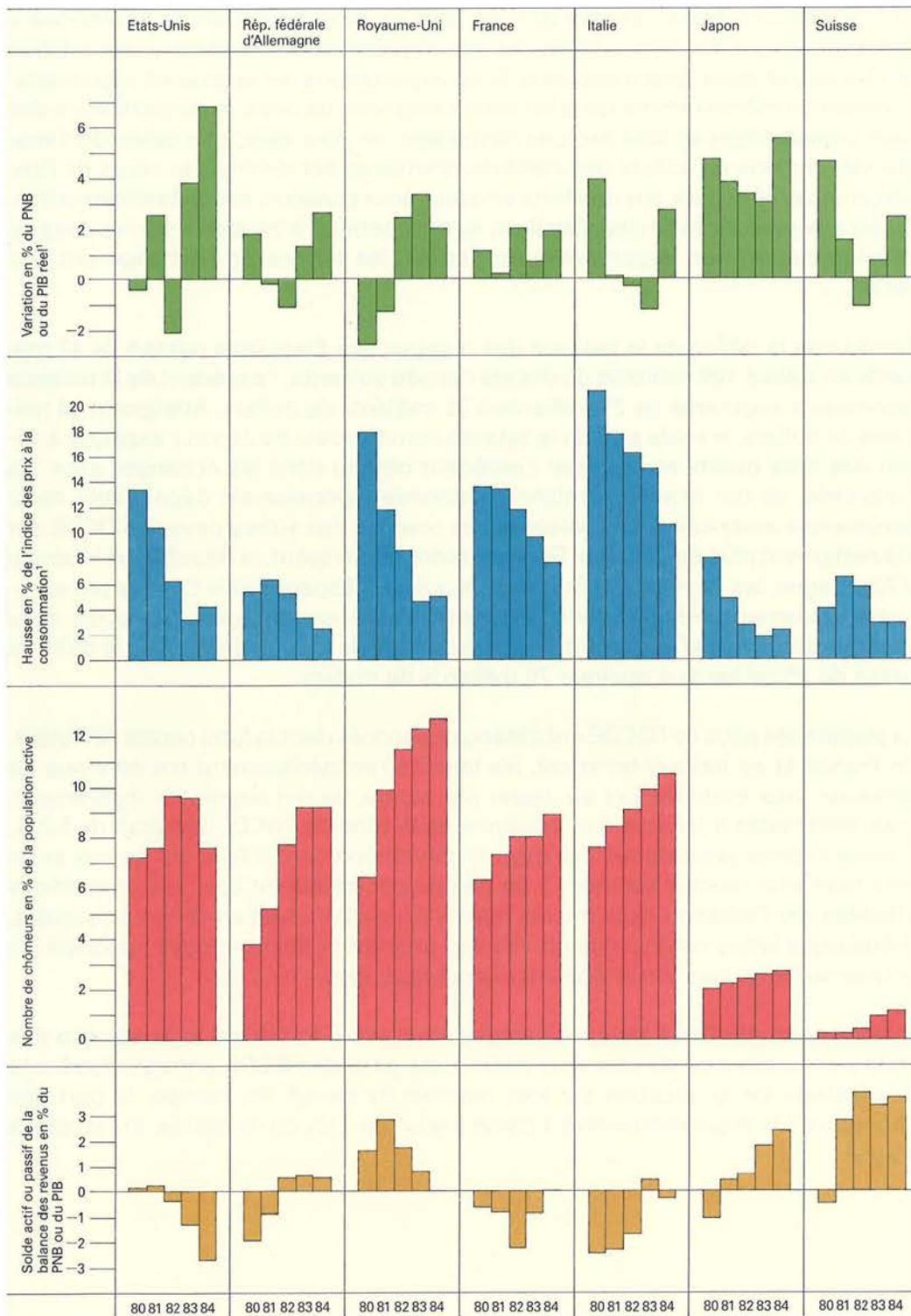
Redressement de la position extérieure des pays de l'Est

Après avoir été longtemps lourdement déficitaires, les balances des revenus des Etats européens membres du Comecon sont redevenues actives, vis-à-vis des pays de l'OCDE, à partir de 1982; les excédents ont progressé en 1984. En accroissant leurs exportations sur les marchés occidentaux et en réduisant leurs importations, ces pays ont pu redresser leur balance commerciale. Grâce au recul de la dette extérieure, nombre d'entre eux ont amélioré leur image de débiteur sur les marchés financiers internationaux.

Réorientation de la politique économique en Chine

La réorientation de la politique économique en République populaire de Chine a constitué un événement important sur le continent asiatique. En donnant une place plus grande à l'esprit d'entreprise des paysans, la réforme de l'agriculture de 1978 a permis un fort accroissement de la production. Ce succès a incité les responsables chinois de la politique économique à adopter des mesures de nature à stimuler le rendement dans d'autres secteurs de l'économie et à réduire l'intervention de l'Etat.

Evolution de quelques indicateurs économiques dans les principaux pays



¹ Variation par rapport à l'année précédente

Expansion du commerce mondial

Tant les nations industrialisées que les pays en développement ont contribué à l'essor du commerce international; les importations américaines ont joué toutefois un rôle décisif dans cette expansion. Si les exportations ont augmenté approximativement au même rythme dans les deux catégories de pays, les importations des pays industrialisés se sont accrues davantage, en pour-cent, que celles du Tiers-Monde. Les prix en dollars des matières premières ont diminué au cours de l'année, mouvement qui a pris une forte ampleur pour plusieurs produits alimentaires. Quant aux prix des produits pétroliers, ils ont continué à baisser. Pour les pays en développement non exportateurs de pétrole, les termes de l'échange ont peu varié.

Balances des revenus: déficit aux Etats-Unis et excédent au Japon

Tandis que le déficit de la balance des revenus des Etats-Unis passait de 42 milliards en 1983 à 100 milliards de dollars l'année suivante, l'excédent de la balance japonaise a augmenté de 21 milliards à 35 milliards de dollars. Atteignant 44 milliards de dollars, le solde actif de la balance commerciale du Japon s'explique à raison des trois quarts environ par l'excédent obtenu dans les échanges avec les Etats-Unis, ce qui montre combien l'économie japonaise est dépendante de la conjoncture américaine. Les balances des revenus des autres pays de l'OCDE ont été nettement plus équilibrées. Dans un ordre décroissant, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, la Norvège, l'Espagne et le Canada ont enregistré également des excédents substantiels. L'Australie figure parmi les pays ayant un solde passif important. Pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, le déficit a passé de 25 milliards à quelque 70 milliards de dollars.

Succès dans la lutte contre l'inflation

La plupart des pays de l'OCDE ont obtenu des succès dans la lutte contre l'inflation. En France et en Italie notamment, les taux de renchérissement ont continué de diminuer. Aux Etats-Unis et au Japon par contre, ils ont augmenté légèrement, mais sont restés inférieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE, qui était de 5,3%, comme l'année précédente. Les pays en développement d'Asie ont pu eux aussi maintenir leur renchérissement à un niveau généralement bas. Les proportions atteintes par l'inflation dans maints pays d'Afrique, du Moyen-Orient et, surtout, d'Amérique latine montrent la gravité des problèmes économiques auxquels les gouvernements concernés doivent encore faire face.

Détérioration de l'emploi en Europe

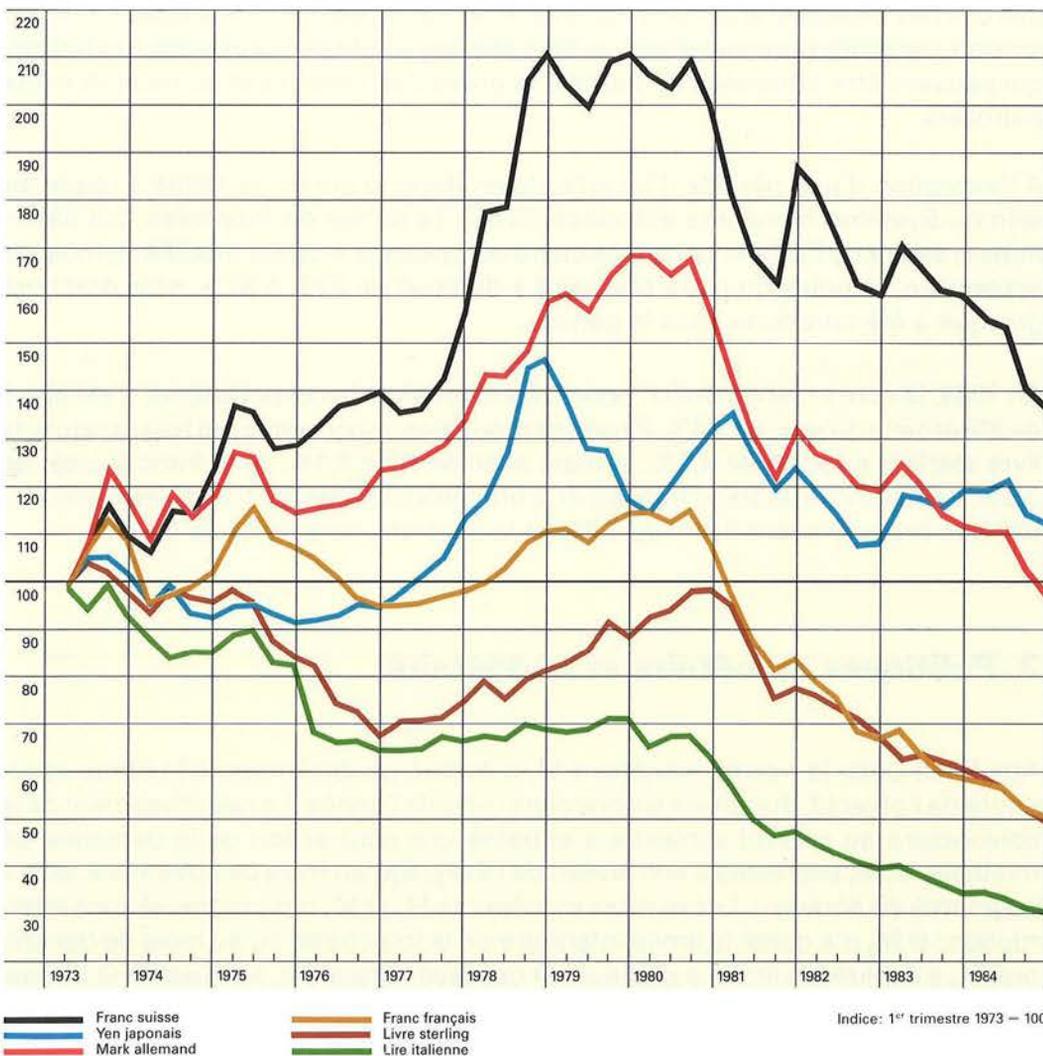
A l'exception des Etats-Unis, où l'emploi s'est accru fortement et le nombre des chômeurs a diminué de plus d'un million, les pays de l'OCDE ont enregistré une dégradation de la situation sur leur marché du travail. En Europe, la part des chômeurs à la population active a passé à environ 11% en moyenne, et l'emploi a stagné.

2. Marchés monétaire et financier

Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt ont augmenté fortement durant la première moitié de l'année, sous l'effet avant tout de la vive expansion économique; la rémunération des bons du Trésor à trois mois atteignait près de 11% vers la fin de l'été. Un recul a eu lieu au second semestre, la croissance économique ayant ralenti. A la fin de l'année, les taux étaient légèrement inférieurs à 9% sur le marché monétaire et proches de 11½% sur le marché des capitaux. Leur niveau toujours élevé, en termes réels, s'explique en partie sans doute par l'important déficit du budget fédéral américain.

Taux d'intérêt élevés
aux Etats-Unis

Evolution de quelques monnaies par rapport au dollar



Evolution divergente des taux d'intérêt en Europe

En République fédérale d'Allemagne, les taux à long terme ont diminué de 8,2% à 7,2% au cours du second semestre, et la rémunération des dépôts à trois mois sur l'euro-marché est restée inférieure à 6% pendant la majeure partie de l'année. Sur les marchés britanniques, une hausse sensible des taux d'intérêt a été observée au mois de juillet; ce mouvement passager était lié à la faiblesse de la livre sterling ainsi qu'à des anticipations inflationnistes consécutives à l'expansion de la masse monétaire M_3 sterling. La situation s'est apaisée à la fin de l'été, et les taux ont rejoint approximativement leur niveau du premier semestre. Dans les autres pays de l'OCDE, les taux d'intérêt sont restés stables ou ont baissé légèrement.

Hausse du dollar

Les marchés des changes ont été marqués par le raffermissement quasi ininterrompu de la monnaie américaine. La hausse du dollar a été forte, surtout face aux monnaies européennes; vis-à-vis du yen toutefois, elle a été moins prononcée. Bien que la Banque fédérale d'Allemagne soit intervenue à plusieurs reprises sur le marché des changes, le dollar s'est revalorisé par rapport au mark également. Au second semestre principalement, la livre sterling a subi des pressions à la baisse, qui peuvent être attribuées en partie à la grève des mineurs et au recul des prix pétroliers.

SME: adaptation du panier de monnaies

A l'exception d'une période d'incertitude en début d'année, le calme a régné au sein du Système monétaire européen (SME). Le panier de monnaies, qui détermine la valeur de l'ECU — unité monétaire européenne —, a été modifié au mois de septembre; le poids du mark allemand a diminué de 37% à 32%, et la drachme grecque a été introduite dans le panier.

Revalorisation du dollar et du yen, dépréciation des principales monnaies européennes

En 1984, le cours réel du dollar, pondéré en fonction des exportations, s'est élevé de 8% et celui du yen, de 3,4%. Plusieurs monnaies importantes ont baissé; ainsi, la livre sterling a reculé de 4,5%, le mark allemand, de 4,1%, et le franc suisse, de 3,5%. En revanche, le franc français et la lire italienne ont montré une certaine stabilité, le premier ayant fléchi de 1,2% et la seconde, augmenté de 0,8%.

3. Politiques monétaire et budgétaire

Aux Etats-Unis, évolution généralement conforme aux objectifs monétaires

Aux Etats-Unis, la masse monétaire M_1 a évolué généralement à la limite supérieure de l'objectif, durant les six premiers mois de l'année. Le ralentissement de la conjoncture au second semestre a entraîné une contraction de la demande de monnaie, et M_1 est restée à son niveau de l'été jusqu'au mois de novembre, puis a augmenté de nouveau. Les masses monétaires M_2 et M_3 ont progressé sans interruption; si M_2 n'a quitté la limite inférieure de la fourchette qu'au mois de décembre, M_3 a évolué à la limite supérieure et dépassé nettement, au quatrième trimestre, la marge choisie comme objectif.

Au Royaume-Uni, M_3 sterling a dépassé par moments l'objectif d'expansion; en revanche, la base monétaire M_0 est restée dans le cadre fixé. Les agrégats monétaires, en République fédérale d'Allemagne et en France, ont évolué conformément aux objectifs. En France, l'expansion a été légèrement plus faible que prévu, mais l'objectif se référait pour la première fois à M_2R qui, à la différence de M_2 , ne tient pas compte des dépôts à vue et à terme des non-résidents. La Banque du Japon a contenu elle aussi l'expansion monétaire, en vue notamment d'enrayer l'affaiblissement du yen face au dollar.

Croissance modérée des agrégats monétaires en Europe et au Japon

Objectifs monétaires fixés dans quelques pays

Pays	Agrégat	Période	Objectif	Evolution effective
Etats-Unis	M_1	du 4 ^e trim. 1983 au 4 ^e trim. 1984	4—8%	5,2%
	M_2	du 4 ^e trim. 1983 au 4 ^e trim. 1984	6—9%	7,5%
	M_3	du 4 ^e trim. 1983 au 4 ^e trim. 1984	6—9%	10,0%
Royaume-Uni	M_0	de la mi-février 1984 à la mi-avril 1985	4—8%	
	M_3	de la mi-février 1984 à la mi-avril 1985	6—10%	
République fédérale d'Allemagne	monnaie centrale	du 4 ^e trim. 1983 au 4 ^e trim. 1984	4—6%	4,5%
France	M_2R	de décembre 1983 à décembre 1984 ¹	5½—6½%	
Japon	M_2+CD	du 2 ^e trim. 1984 au 2 ^e trim. 1985	8% ²	
Suisse	monnaie centrale ajustée	moyenne des taux de variation annuelle	3%	2,6%

¹ Moyenne des mois de novembre, décembre et janvier.

² Projection.

Dans la plupart des pays industrialisés, l'endettement public a continué d'augmenter, et la part des intérêts aux dépenses publiques s'est accrue. Comme les années précédentes, le déficit américain a été au cœur des discussions de politique budgétaire. Alors qu'aux Etats-Unis les mesures concrètes en vue de réduire le déficit ont été remises à plus tard, les gouvernements européens se sont efforcés en majorité de contenir réellement les excédents de dépenses. Leurs efforts n'ont été toutefois que partiellement couronnés de succès, les déficits restant généralement élevés.

Meilleure maîtrise des déficits budgétaires

4. Endettement international et coopération monétaire

Progrès inégaux vers la solution du problème de l'endettement

Depuis l'éclatement de la crise de l'endettement, en été 1982, la coopération monétaire internationale a été axée principalement sur les difficultés financières de quelques pays lourdement endettés. Les taux d'intérêt élevés, le faible afflux de fonds et la fuite des capitaux ont continué, en 1984, de rendre plus difficile la solution du problème de l'endettement. Les programmes d'ajustement économique mis sur pied au Brésil et au Mexique ont porté leurs premiers fruits. Dans d'autres pays par contre, les problèmes économiques sont restés inchangés.

Les pays en développement profitent également de la reprise de la conjoncture

L'accélération de la conjoncture et notamment la vigoureuse croissance des importations américaines ont permis à plusieurs pays en développement fortement endettés d'accroître massivement leurs exportations. Ainsi, pour la première fois depuis 1981, le groupe des pays en développement a pu à nouveau importer davantage et améliorer simultanément sa balance commerciale. Ce fait revêt une grande importance pour l'évolution économique des pays débiteurs. Durant les deux années précédentes, ces pays avaient dû réduire leurs importations, vu l'état de leur balance des revenus.

Le protectionnisme, un obstacle à la solution du problème de l'endettement

Pour de nombreux pays débiteurs, l'amélioration de la balance commerciale a été d'autant plus difficile que le protectionnisme s'est intensifié au cours de l'année 1984. La clause de la nation la plus favorisée et le principe de non-discrimination, qui sont deux règles fondamentales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ont été tournés par nombre d'accords bilatéraux, tels des «orderly marketing agreements» et des «voluntary export restraints». Ces limitations «volontaires» ainsi que les autres formes de protectionnisme, parmi lesquelles figure le subventionnement des exportations, ont entravé la concurrence internationale et rendu plus difficile la vente de produits compétitifs et, partant, l'acquisition des devises dont les pays en développement ont besoin pour assurer le service de la dette.

Accords de rééchelonnement conclus à de meilleures conditions

Au mois de septembre, le Mexique et le Venezuela sont parvenus à conclure des accords avec les banques commerciales à des conditions nettement plus favorables que celles de tous les précédents rééchelonnements. A la fin de l'année 1984, le Brésil négociait lui aussi le rééchelonnement d'une partie de sa dette avec les banques commerciales. Les négociations entre le Fonds monétaire international (FMI), les banques commerciales et l'Argentine ont été plus ardues; le crédit du FMI n'a été mis à la disposition de l'Argentine que vers la fin du mois de décembre, les parties n'ayant pu s'entendre rapidement sur un programme d'ajustement économique et l'octroi de prêts bancaires, lié à l'acceptation d'un tel programme, ayant été reporté.

Ouverture de lignes de crédit au FMI

Projeté déjà en décembre 1983, un crédit à moyen terme a été ouvert en faveur du FMI au mois d'avril. La Banque des Règlements Internationaux (BRI) et dix-neuf

pays industrialisés, dont la Suisse, ont mis 3 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS) à disposition, et l'Arabie saoudite, 3 autres milliards. Le FMI peut recourir à ces lignes de crédit jusqu'en avril 1985, mais les tirages, d'une durée de trois mois, peuvent être prolongés pour s'étendre finalement sur deux ans et demi.

Le relèvement des quotes-parts décidé en 1983, les lignes de crédit ouvertes en 1984 et l'entrée en vigueur, au mois d'avril 1984, des Accords généraux d'emprunt (AGE) élargis ont fortement accru les ressources financières dont dispose le FMI. Par le truchement des AGE, le FMI peut maintenant financer non seulement des crédits alloués à des pays du Groupe des Dix, mais également, à certaines conditions, des prêts accordés à d'autres Etats membres. Etant donné notamment le relèvement des quotes-parts, le FMI a restreint davantage «l'accès élargi», créé en 1981 pour permettre aux pays membres d'obtenir des fonds supplémentaires.

Réduction de l'«accès élargi» aux ressources du FMI

Le Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs du FMI a rejeté une nouvelle allocation de DTS en vue d'accroître les liquidités internationales. Il a estimé que la nécessité d'augmenter les liquidités n'est pas démontrée et qu'une allocation de DTS n'est pas à même de résoudre les problèmes financiers auxquels se heurtent maints pays. En outre, une telle allocation n'a pas paru justifiée, vu la situation plus favorable de l'économie mondiale.

Rejet d'une nouvelle allocation de DTS

C. L'évolution économique en Suisse

1. Conjoncture générale

Produit intérieur brut et production industrielle

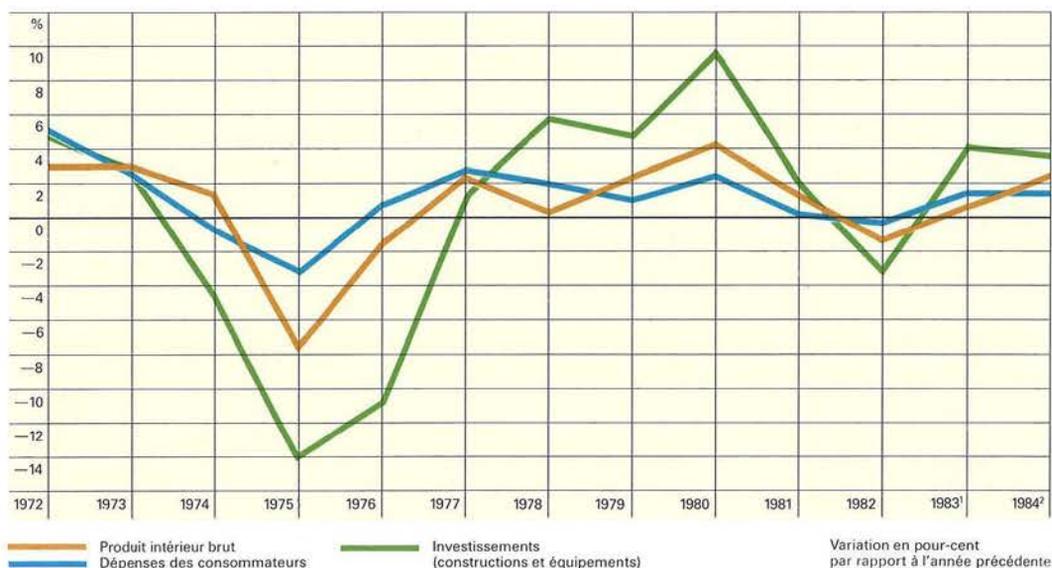
Hausse du PIB en termes réels

Après avoir stagné en 1983, l'économie suisse a enregistré une croissance réjouissante. Le produit intérieur brut réel a augmenté à un taux supérieur à ce qui était prévu au début de l'année. Comparée aux cycles conjoncturels antérieurs, la reprise paraît toutefois plutôt modeste. Les exportations ont constitué le principal facteur de croissance. La consommation privée s'est accrue au même rythme que l'année précédente, mais la progression des investissements a faibli légèrement.

Augmentation de la production industrielle

Dans l'industrie, les entrées de commandes et la production ont augmenté sensiblement, de sorte que le taux d'utilisation des capacités techniques a passé de 81% à près de 84%. La hausse de la production a été une fois encore particulièrement vigoureuse dans l'industrie chimique. Par contre, l'industrie horlogère a dû réduire son rythme d'activité au second semestre. La marche des affaires et les bénéfices se sont améliorés dans l'industrie des métaux et des machines, où le processus d'assainissement des structures a cependant continué. Les bénéfices des industries liées à la construction se sont détériorés, les prix ayant enregistré une évolution défavorable, dans le génie civil notamment. La marche des affaires a été de nouveau bonne dans le secteur des services, en particulier dans les banques et les compagnies d'assurances.

Taux de croissance du produit intérieur brut, en valeur réelle



¹Résultats provisoires des comptes nationaux, OFS

²Estimations du 12 décembre 1984 de la sous-commission «prévisions économiques» de la Commission pour les questions conjoncturelles

Consommation privée

Selon des estimations officielles, la consommation privée a progressé, comme l'année précédente, de 1,5% en termes réels. Telle qu'elle ressort des enquêtes, l'évolution du chiffre d'affaires du commerce de détail a été favorable. La demande de biens durables de consommation s'est raffermie elle aussi au second semestre. Par contre, le nombre des nuitées dans les hôtels et les établissements de cure a fléchi, à la suite surtout de la diminution de la clientèle allemande. L'afflux de touristes en provenance des Etats-Unis a cependant augmenté notablement, du fait en partie de la dépréciation du franc face au dollar. Quant aux nuitées de la clientèle suisse, elles n'ont guère varié d'une année à l'autre.

Demande accrue

Investissements

Comme l'année précédente, les investissements ont apporté un important soutien à la conjoncture. Abstraction faite des variations de stocks, leur part au produit intérieur brut a atteint environ 28%, soit le niveau le plus élevé depuis 1973. Tant les investissements en biens d'équipement que la construction ont progressé vigoureusement. L'activité dans le bâtiment s'est concentrée surtout sur le secteur du logement. Les constructions industrielles n'ont que peu augmenté, bien qu'une reprise graduelle ait pu être observée au second semestre. Dans le génie civil, aucune amélioration n'a eu lieu. Des signes indiquant un ralentissement de la conjoncture dans la construction sont apparus vers la fin de l'année.

Investissements élevés dans le secteur du logement — faible activité dans la construction industrielle

L'utilisation accrue des capacités techniques et l'amélioration des bénéfiques ont incité les entreprises à accroître fortement leurs investissements en biens d'équipement. L'objectif était surtout de rationaliser et de moderniser l'appareil de production. Les investissements destinés à étendre les capacités techniques ont été peu nombreux.

Hausse des investissements en biens d'équipement

Les stocks ont suivi les tendances constatées habituellement dans les phases de reprise économique. Ceux de matières premières et produits semi-ouvrés ont été relevés en prévision d'une hausse de la production, alors que ceux de produits finis, encore excessifs, ont diminué. Dans l'ensemble, les stocks ont augmenté.

Relèvement des stocks

Commerce extérieur et balance des revenus

Le raffermissement de la demande étrangère, observé à la fin de 1983, a continué. Les exportations de biens et de services se sont accrues de 6,4% en volume (indice II). Les ventes à l'étranger de biens de consommation ont progressé à un rythme particulièrement élevé. Celles de biens d'équipement n'ont augmenté qu'à un taux correspondant approximativement à la moitié de ce rythme.

Accroissement des exportations

Croissance des exportations vers les Etats-Unis

La répartition par groupes de pays montre que les exportations vers les Etats non européens membres de l'OCDE ont enregistré la croissance la plus forte. Les Etats-Unis sont devenus le deuxième client de la Suisse, après la République fédérale d'Allemagne, grâce au cours élevé du dollar, qui a renforcé la capacité concurrentielle des exportateurs suisses, et à l'essor de l'économie américaine, qui a stimulé la demande. L'augmentation des exportations vers les pays européens de l'OCDE a été sensiblement plus faible, alors que les livraisons aux pays en développement et aux pays nouvellement industrialisés ont peu progressé par rapport à l'année précédente. Quant aux pays de l'OPEP, ils ont réduit leurs achats de produits suisses.

Augmentation des importations

Stimulées par l'accélération de la conjoncture, les importations se sont accrues de 7,3% en volume (indice I). Ce sont les achats à l'étranger de matières premières et produits semi-ouvrés et ceux de biens de consommation qui ont enregistré les taux d'expansion les plus élevés. Ces deux taux ont progressé d'une année à l'autre. Les importations de biens d'équipement ont elles aussi augmenté vigoureusement; leur taux de croissance n'a cependant pas atteint le niveau de 1983, année où il avait été particulièrement élevé du fait de nombreuses livraisons d'avions.

Commerce extérieur



Comme dans toutes les phases de reprise de la conjoncture, le déficit de la balance commerciale a augmenté, passant de 7,3 milliards à 8,4 milliards de francs. Grâce à une progression des recettes nettes provenant du tourisme et des opérations bancaires neutres, le solde actif de la balance des services s'est accru pour atteindre 7,9 milliards de francs. Le volume plus important des placements nets de capitaux sur les marchés étrangers et les taux d'intérêt plus élevés à l'étranger ont entraîné une expansion des revenus nets de capitaux. Le solde des revenus du travail et celui des transferts unilatéraux n'ont guère varié.

Déficit accru de la balance commerciale

Selon de premières estimations, la balance des revenus — résultat des importations et des exportations de marchandises et de services, y compris les revenus de facteurs, ainsi que des transferts unilatéraux — s'est soldée par un excédent de recettes de 8,4 milliards de francs, contre 7,4 milliards l'année précédente.

Excédent plus élevé de la balance des revenus

Finances publiques

En 1984, le compte financier de la Confédération s'est soldé par un déficit de 0,4 milliard de francs, montant inférieur à ce que prévoyait le budget. L'excédent de dépenses, qui était encore de 0,9 milliard de francs l'année précédente, a donc diminué fortement. Les recettes ont progressé de 9,1% pour se chiffrer à 21,2 milliards de francs, et les dépenses, qui ont augmenté de 6,7%, ont atteint 21,6 milliards.

Réduction du déficit fédéral

Avec des dépenses de 26,8 milliards et des recettes de 26 milliards de francs, les cantons avaient enregistré un déficit de 733 millions de francs en 1983. Un excédent de dépenses du même ordre est attendu pour 1984. Le déficit des comptes des communes — les budgets portent sur 21,1 milliards de dépenses et 20,6 milliards de francs de recettes — devrait correspondre approximativement aux prévisions.

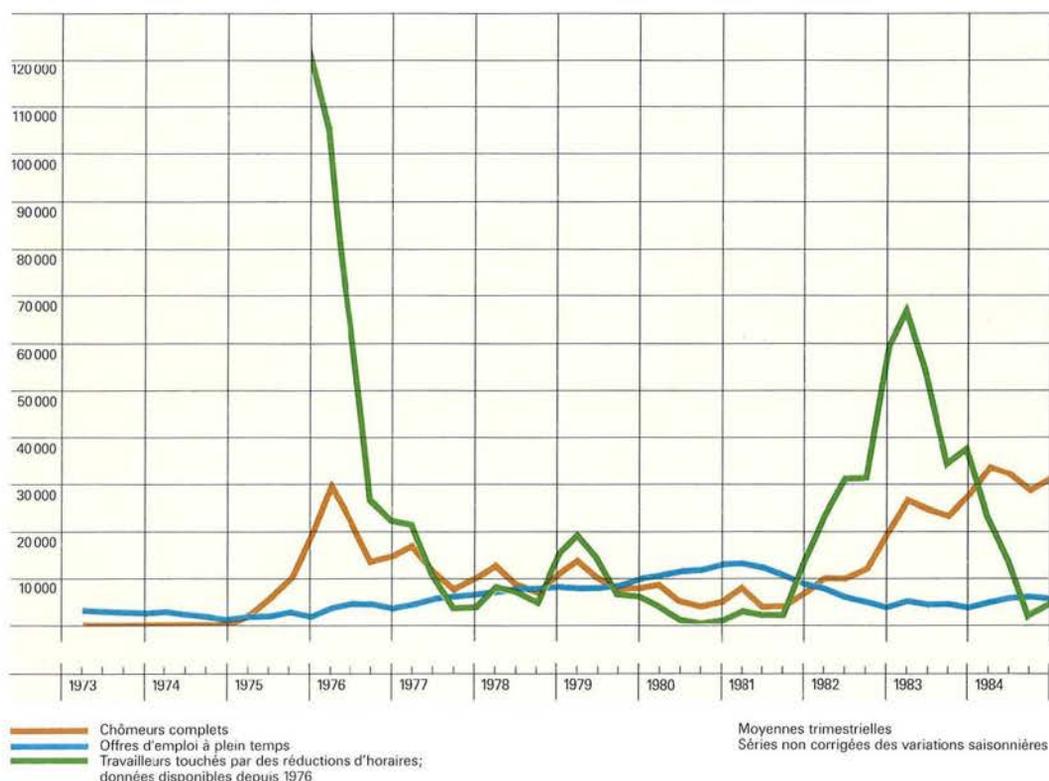
Finances des cantons et des communes

Emploi et marché du travail

En dépit de la conjoncture plus favorable, une nouvelle détérioration de l'emploi a été observée, et le taux de chômage, qui était de 0,8% en moyenne en 1983, a passé à 1,1%. Au second semestre, le nombre des personnes occupées a augmenté légèrement, pour la première fois depuis trois ans, en données corrigées des variations saisonnières. En moyenne annuelle, il a toutefois fléchi de 0,4%, ce qui correspond à la perte de quelque 10 000 emplois; l'année précédente, il avait diminué de 1,3%. Comme en 1983, le recul le plus fort a eu lieu dans l'industrie horlogère. La baisse des effectifs a été plus modérée dans les industries du textile, du papier, des machines et de la construction. Seules les industries liées à la construction ont

Recul moins rapide de l'emploi

Marché du travail



enregistré une augmentation sensible. L'emploi a stagné dans le secteur des services.

Augmentation du chômage complet, mais diminution du nombre des travailleurs ayant un horaire réduit

Le nombre des chômeurs complets a fléchi quelque peu au cours de la seconde moitié de l'année; en moyenne annuelle, il s'est chiffré toutefois à 32 061, dépassant ainsi nettement son niveau de l'année précédente. Cette augmentation s'explique entre autres par les efforts de rationalisation, par la retenue dont les employeurs ont fait preuve dans l'engagement de nouveaux collaborateurs, mais aussi par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1984, de la loi révisée sur l'assurance-chômage (LACI). En vertu des nouvelles dispositions légales, le recours à des réductions de l'horaire de travail est plus onéreux pour les entreprises. Aussi faut-il s'attendre à un léger recul du nombre des travailleurs touchés par des réductions d'horaires et à une augmentation des licenciements. En moyenne annuelle, on

comptait 48 930 travailleurs touchés par des réductions de l'horaire de travail en 1983 et 11 232 en 1984. Bien que ces chiffres ne soient pas parfaitement comparables, du fait de la révision de la LACI, leur forte diminution traduit une amélioration sur le marché du travail. Le nombre des offres d'emploi à plein temps, qui a passé en moyenne annuelle de 5 591 à 6 269, confirme cette tendance.

Prix et salaires

Le taux annuel moyen de renchérissement s'est inscrit à 2,9%, soit au même niveau que l'année précédente. L'alimentation, les transports et le chauffage ont renchéri un peu plus que la moyenne, les loyers et l'aménagement du logement, un peu moins. Les prix des biens et services suisses ont augmenté davantage que ceux des biens et services importés.

Renchérissement
annuel inchangé

L'indice des prix de gros s'est élevé un peu plus que celui des prix à la consommation; en moyenne annuelle, sa hausse a été de 3,2%, contre 0,5% l'année précédente. Les produits suisses ont renchéri de 3% et les marchandises importées, de 4%. L'indice du coût de la construction en ville de Zurich est resté approximativement à son niveau de 1983.

Hausse des prix de
gros et coûts stables
dans la construction

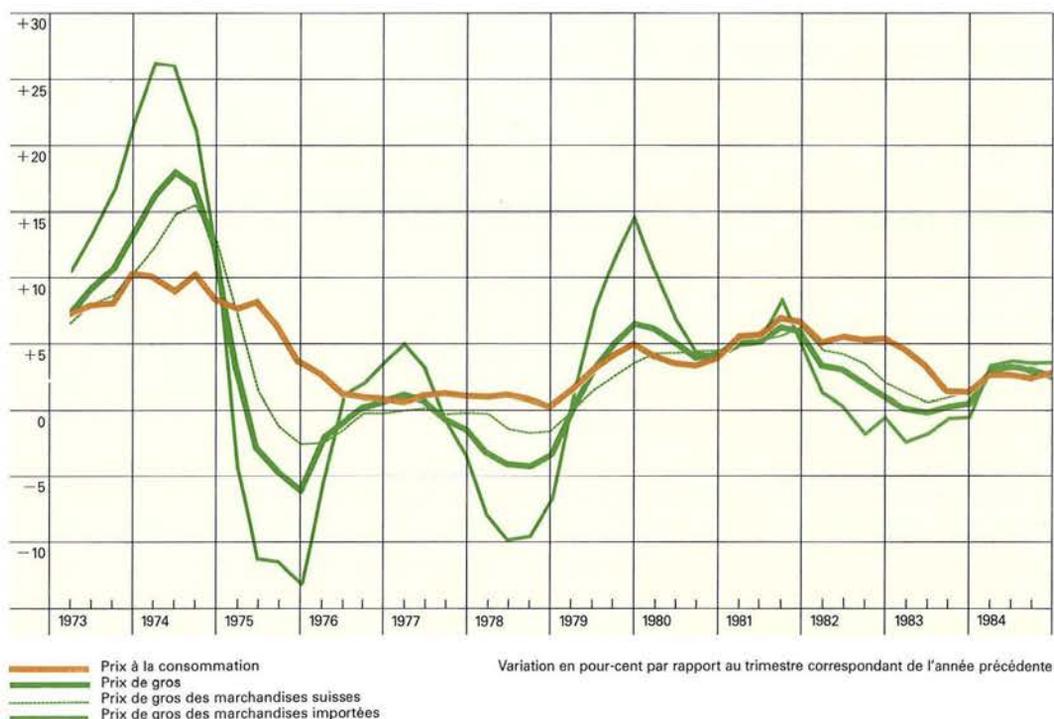
Salaires



— Gains nominaux des travailleurs (pour 1984, selon des estimations)
— Gains réels des travailleurs (déflatés par l'indice suisse des prix à la consommation; pour 1984, selon des estimations)

Indice: octobre 1973 = 100

Evolution des prix



Baisse des salaires réels

Selon des calculs de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les gains du personnel d'exploitation dans l'industrie, les arts et métiers et la construction ont progressé de 1,7% du quatrième trimestre de 1983 à la période correspondante de 1984, contre 3,1% l'année précédente. Compte tenu du taux annuel moyen de renchérissement, cette évolution représente une baisse réelle des salaires de quelque 1,3%.

2. Evolution monétaire

Evolution des agrégats monétaires

Croissance monétaire conforme à l'objectif

L'expansion de la monnaie centrale ajustée a ralenti en 1984. Le taux annuel moyen de croissance, qui s'était inscrit à 3,6% en 1983, a diminué à 2,6%. Ainsi, l'objectif monétaire de 3% a été presque atteint.

Evolution de la monnaie centrale ajustée Moyennes annuelles et trimestrielles

	Billets en circulation ¹	Avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements ¹	Crédits destinés aux échéances ¹	Monnaie centrale ajustée ^{1, 2}	Variation en % ³
1980	21 740	7 342	933	28 149	-7,0
1981	21 912	6 742	668	27 986	-0,5
1982	22 064	7 102	467	28 699	2,6
1983	22 774	7 549	593	29 731	3,6
1984	23 263	7 826	605	30 484	2,6
1984 1 ^{er} trimestre	23 019	7 829	464	30 384	1,1
2 ^e trimestre	23 104	7 468	512	30 060	3,0
3 ^e trimestre	23 130	7 632	614	30 148	2,9
4 ^e trimestre	23 799	8 375	832	31 342	3,2

¹ Moyenne des valeurs journalières, en millions de francs.

² Monnaie centrale ajustée = billets en circulation + avoirs en comptes de virements - crédits destinés aux échéances.

³ Par rapport à l'année précédente; en regard des années et des trimestres figurent des moyennes des taux mensuels.

Evolution des agrégats monétaires Moyennes annuelles et trimestrielles

	Numéraire en circulation ¹		Dépôts à vue ²		Masse monétaire M ₁ ³	
	millions de fr.	variation % ⁸	millions de fr.	variation % ⁸	millions de fr.	variation % ⁸
1980	20 520	2,8	36 648	-14,6	57 168	-9,0
1981	20 573	0,3	34 554	-5,7	55 127	-3,6
1982	20 776	1,0	36 010	4,2	56 786	3,0
1983	21 399	3,0	39 720	10,3	61 119	7,6
1984	21 882	2,3	40 868	2,9	62 783	2,7
1984 1 ^{er} trimestre	21 601	1,1	40 802	1,8	62 403	1,5
2 ^e trimestre	21 710	1,7	41 248	3,7	62 958	3,0
3 ^e trimestre	21 672	2,6	39 606	3,7	61 278	3,3
4 ^e trimestre	22 544	3,5	41 947	2,8	64 491	3,0

	Quasi-monnaie ⁴		Masse monétaire M ₂ ⁵		Dépôts d'épargne ⁶		Masse monétaire M ₃ ⁷	
	millions de fr.	variation % ⁸	millions de fr.	variation % ⁸	millions de fr.	variation % ⁸	millions de fr.	variation % ⁸
1980	47 191	82,2	104 359	17,6	105 079	-2,6	209 438	6,5
1981	62 883	33,3	118 010	13,1	102 456	-2,5	220 466	5,3
1982	65 940	4,9	122 726	4,0	105 453	2,9	228 179	3,5
1983	57 635	-12,6	118 754	-3,2	125 170	18,7	243 923	6,9
1984	65 183	13,1	127 966	7,8	133 245	6,5	261 210	7,1
1984 1 ^{er} trimestre	59 820	8,1	122 223	4,7	132 943	9,1	255 166	7,0
2 ^e trimestre	62 428	9,8	125 386	6,3	133 820	6,6	259 207	6,4
3 ^e trimestre	67 572	12,7	128 850	8,0	132 914	6,1	261 763	7,0
4 ^e trimestre	70 911	21,4	135 402	11,9	133 304	4,2	268 706	7,9

¹ Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le secteur privé non bancaire.

² Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses détenus dans les banques et en comptes de chèques postaux par des résidents du secteur privé non bancaire.

³ Masse monétaire M₁ = numéraire en circulation et dépôts à vue.

⁴ Quasi-monnaie = dépôts à terme en francs suisses ainsi que dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères, détenus par des résidents du secteur non bancaire.

⁵ Masse monétaire M₂ = M₁ et quasi-monnaie.

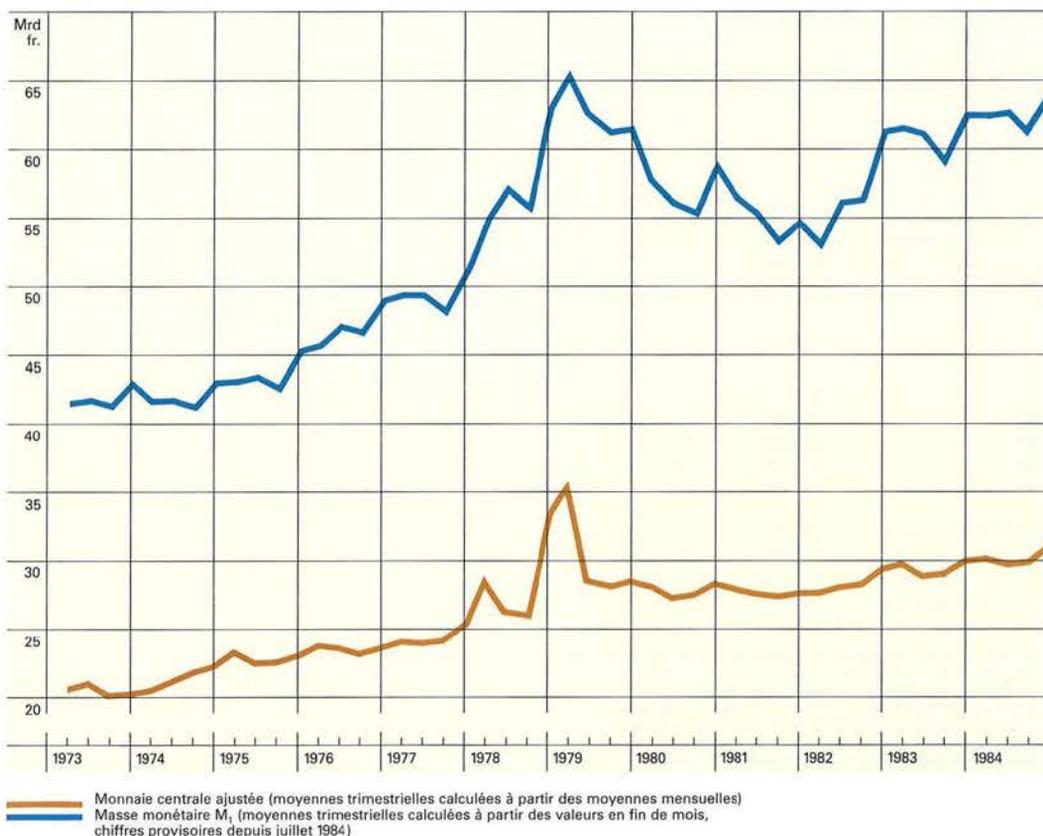
⁶ Dépôts d'épargne = dépôts d'épargne ainsi que livrets et carnets de dépôt détenus par des résidents du secteur non bancaire.

⁷ Masse monétaire M₃ = M₂ et dépôts d'épargne.

⁸ Par rapport à l'année précédente.

Depuis environ trois ans, l'évolution de la monnaie centrale correspond assez précisément au sentier de croissance prévu. Le caractère stable de la politique monétaire a eu des effets positifs sur l'économie. L'augmentation régulière de la monnaie centrale — 3% en moyenne par an — a réduit le rythme annuel de l'inflation et modéré les fluctuations de la conjoncture. La politique monétaire a influé également sur les conditions appliquées sur les marchés monétaire et financier suisses. La stabilité de l'approvisionnement de l'économie en liquidités a permis d'éviter de très fortes variations des taux d'intérêt.

Monnaie centrale ajustée et masse monétaire M_1



La masse monétaire M_1 a suivi avec un léger décalage l'évolution de la monnaie centrale ajustée. En règle générale, elle réagit assez rapidement aux variations de la politique monétaire suisse et, partant, aux fluctuations de la monnaie centrale ajustée. Ainsi, l'assouplissement de la politique monétaire, en 1982, s'est traduit par une accélération de la croissance de M_1 , et le ralentissement de l'augmentation de la monnaie centrale ajustée, à partir du début de 1983, a entraîné un recul de son taux d'expansion; en effet, la progression annuelle moyenne de M_1 a passé de 7,6% en 1983 à 2,7% l'année suivante.

Recul du taux de croissance de M_1

Contrairement à M_1 , la masse monétaire M_2 ne varie pas étroitement, à court terme, en fonction de l'évolution de la monnaie centrale ajustée. La croissance de M_2 réagit très nettement aux variations du revenu national suisse. C'est ainsi qu'elle a fléchi à la suite de la récession de 1982 et augmenté sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture en 1984. Cette relation ne signifie toutefois pas que la politique monétaire de la Banque nationale n'a aucune influence sur M_2 , car l'évolution du revenu national, en termes nominaux, dépend nettement de la politique monétaire menée pendant les années antérieures.

Evolution parallèle de M_2 et du revenu national

Marché monétaire

Reflétant la dotation du marché monétaire en liquidités, les avoirs que les banques, le commerce et l'industrie entretiennent en comptes de virements à la Banque nationale se sont inscrits en moyenne à 7,8 milliards de francs; ils dépassaient ainsi de 3,6% leur niveau moyen de l'année précédente. Aux échéances trimestrielles, qui sont les plus importantes sur le plan des liquidités, ces avoirs étaient supérieurs en moyenne de 3,1% au volume correspondant de 1983. En vue des fins de mois, les banques se sont procuré des disponibilités supplémentaires en recourant surtout aux crédits traditionnels de l'institut d'émission (crédits d'escompte, avances sur nantissement et correspondants en Suisse).

Augmentation des avoirs en comptes de virements

Comme l'année précédente, les taux d'intérêt ont marqué une légère tendance à la hausse sur le marché des euro-francs, et des fluctuations relativement fortes ont été observées. Après une période de stabilité au début de l'année, ils n'ont pas cessé de monter entre les mois de mai et d'octobre, puis une légère baisse a eu lieu vers la fin de l'année. En moyenne annuelle cependant, ils ne dépassaient que de peu leur niveau de 1983.

Hausse des rémunérations sur le marché des euro-francs

Dans les phases de reprise économique, les taux d'intérêt à court terme augmentent en général plus vigoureusement que ceux du marché des capitaux; l'année 1984 n'a pas fait exception à cette règle, de sorte que les rémunérations à court terme se sont rapprochées progressivement des taux à long terme. L'écart a diminué entre les taux suisses et allemands à court terme, en particulier durant la

Taux à court terme proches de ceux du marché des capitaux

Crédits de refinancement de la Banque nationale

Mois	Crédits de refinancement en millions de francs, moyennes mensuelles des valeurs journalières							
	Swaps		Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Total		dont crédits destinés au financement des échéances ¹	
	(1)		(2)		(3) = (1) + (2)		(4)	
	1983	1984	1983	1984	1983	1984	1983	1984
Janvier	10 664	11 906	872	1 172	11 536	13 078	858	837
Février	9 819	12 279	493	585	10 312	12 864	132	113
Mars	10 164	12 142	838	827	11 002	12 969	740	441
Avril	9 713	11 318	471	1 158	10 184	12 476	257	708
Mai	9 603	11 922	1 193	601	10 796	12 523	677	146
Juin	9 485	11 860	703	1 078	10 188	12 938	788	681
Juillet	9 513	11 637	910	1 005	10 423	12 642	562	716
Août	9 566	11 932	1 066	916	10 632	12 848	389	595
Septembre	10 503	12 535	828	967	11 331	13 502	579	530
Octobre	10 421	12 047	990	1 072	11 411	13 119	608	525
Novembre	11 476	12 878	741	910	12 217	13 788	242	529
Décembre	14 339	15 966	878	1 300	15 217	17 266	1 280	1 443

¹ Correspond à la différence entre la monnaie centrale et la monnaie centrale ajustée.

seconde moitié de l'année; vis-à-vis des taux américains, il a progressé encore au début de l'année, puis a reculé au second semestre, à la suite de la baisse des rémunérations aux Etats-Unis.

Relèvement des rémunérations servies sur les dépôts à terme fixe

Le rendement des créances comptables à court terme sur la Confédération et les rémunérations servies par les grandes banques sur les dépôts à terme fixe ont suivi largement les fluctuations des taux d'intérêt sur le marché des euro-francs. La Banque nationale a maintenu à 4% son taux de l'escompte et à 5½% celui des avances sur nantissement.

Marché des changes et évolution des cours

Revalorisation du dollar

Face aux monnaies les plus importantes pour l'économie suisse, le franc n'a pas évolué de façon identique. Le dollar, qui a fluctué fortement, s'est revalorisé vis-à-vis du franc pour atteindre, à la fin de l'année, un niveau qui n'avait plus été observé depuis huit ans. La hausse du yen a été elle aussi marquée, mais celle du mark est restée modérée. A la fin du mois de décembre, la lire était approximativement à son niveau de fin 1983, tandis que le franc français et la livre sterling avaient fléchi quelque peu en un an.

Evolution du cours du franc, en termes nominaux et réels



L'indice du cours nominal du franc, pondéré en fonction des exportations vers les 15 principaux partenaires commerciaux, a diminué durant l'année. En moyenne, il était de 2,2% inférieur à son niveau de l'année précédente. Le renchérissement ayant été moins élevé en Suisse que chez la plupart de nos partenaires commerciaux, le cours réel pondéré par les exportations a reculé de 3,5%.

Baisse de la valeur extérieure du franc

Marché des capitaux

Sur le marché des obligations, les taux d'intérêt ont augmenté légèrement. Les coupons des emprunts lancés par des débiteurs de premier ordre ont été relevés d'un quart de point au mois de mai. Le rendement moyen des obligations fédérales, calculé en tenant compte des possibilités de dénonciation anticipée, s'est inscrit entre 4,20%, le 5 janvier, et 4,79%, le 17 octobre.

Légère hausse des taux d'intérêt à long terme

Le montant d'argent frais — valeur d'émission, déduction faite des conversions — prélevé sur le marché suisse des capitaux par les émissions publiques d'actions ainsi que d'obligations de débiteurs suisses et étrangers a atteint 19,8 milliards de francs, soit à peu près la même somme que l'année précédente. La part des émissions de débiteurs suisses a diminué de 44% à 35%.

Prélèvement inchangé sur le marché des capitaux

La structure des prélèvements par catégories de débiteurs a été un peu différente de celle de l'année précédente. Parmi les débiteurs suisses, seules la Confédération et les centrales de lettres de gage ont accru leurs recueils de fonds sur le marché. Après avoir fortement augmenté durant les années 1982 et 1983, l'argent frais prélevé par les cantons et les communes a diminué. De même, les prélèvements de l'industrie et des entreprises d'électricité ont fléchi. La Confédération a émis des emprunts pour une valeur nominale de 1,6 milliard de francs, les conversions représentant une part de 0,5 milliard. En outre, elle a remboursé des emprunts pour une somme de 0,7 milliard de francs. Atteignant 13,7 milliards de francs à la fin de l'année, les emprunts obligataires de la Confédération formaient 60% environ de la dette fédérale rémunérable.

Taux d'intérêt — Situation en fin d'année

	1980 %	1981 %	1982 %	1983 %	1984 %
Taux officiel de l'escompte	3	6	4 $\frac{1}{2}$	4	4
Taux officiel des avances sur nantissement	4	7	6	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$
Taux d'escompte privé	5	8	6	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$
Dépôts à terme					
3— 5 mois	5 $\frac{3}{4}$	8 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$
6— 8 mois	5 $\frac{3}{4}$	8 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{3}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$
9—11 mois	5 $\frac{3}{4}$	8	2 $\frac{1}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$
12 mois	5 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$
Créances comptables à 3 mois sur la Confédération ¹	5,552	7,995	2,789	3,311	4,077
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales ²	2,76	3,54	4,03	3,51	3,51
Obligations de caisse des grandes banques					
3 et 4 ans	4 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{2}$ ³	5
5 et 6 ans	4 $\frac{3}{4}$	6 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{3}{4}$	5 $\frac{1}{4}$
7 et 8 ans	5	6 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{3}{4}$	5 $\frac{1}{4}$
Emprunts ⁴					
Confédération	4 $\frac{3}{4}$ ⁵	5 $\frac{3}{4}$ ⁶	4 $\frac{1}{4}$ ⁷	4 $\frac{1}{2}$ ⁸	4 $\frac{3}{4}$ ⁹
Cantons, communes	5—5 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{4}$ —6 $\frac{1}{2}$	4—4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$ —4 $\frac{3}{4}$	5
Banques	5	6 $\frac{1}{4}$ —6 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{1}{2}$ —4 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{3}{4}$	5
Usines électriques	5 $\frac{1}{4}$	6 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{3}{4}$ —5	5—5 $\frac{1}{4}$
Industrie	5 $\frac{1}{4}$	7 $\frac{1}{4}$	5	4 $\frac{1}{4}$ —5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$
Rendement moyen des emprunts fédéraux ¹⁰	4,63	5,39	4,23	4,53	4,77

¹ Rendement des créances libérées au mois de décembre.

² Taux d'intérêt au début du mois de décembre.

³ 4 ans: 4 $\frac{1}{4}$ %.

⁴ Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4^e trimestre.

⁵ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,88%).

⁶ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 5,40%).

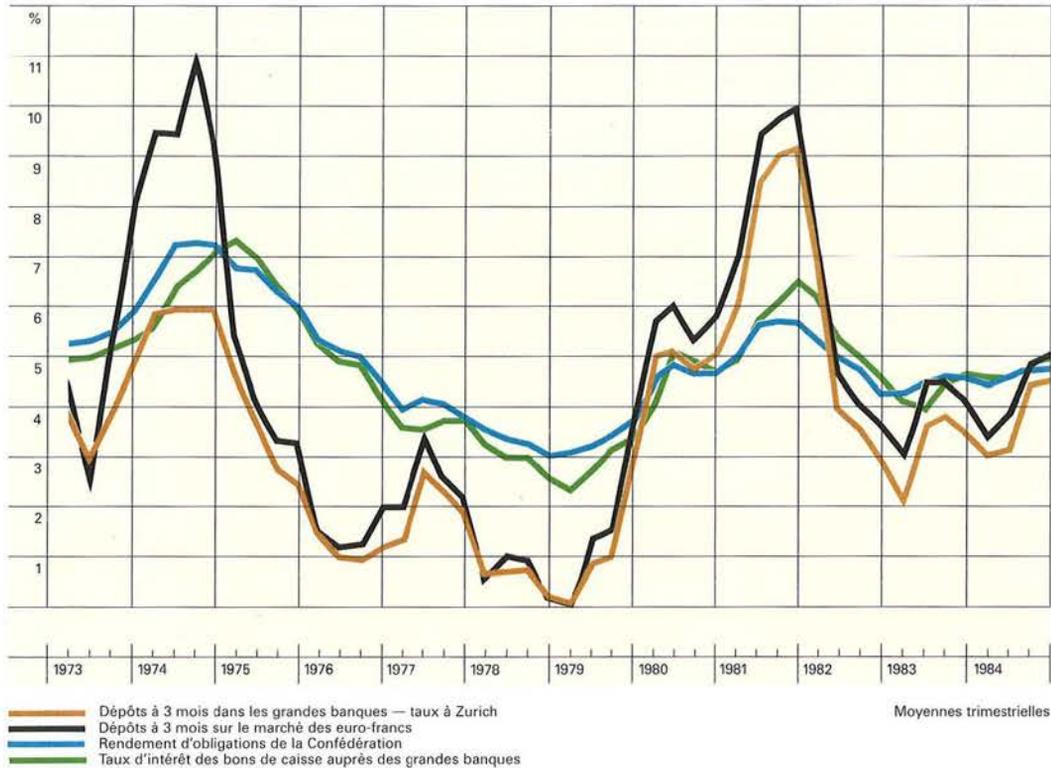
⁷ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,07%).

⁸ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,45%).

⁹ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,70%).

¹⁰ Calculé d'après l'échéance.

Taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



Poursuivant la politique de diversification de ses actifs, la Banque nationale a acquis au cours de l'année des obligations pour un montant net de 300 millions de francs. Cette somme correspond environ au tiers de l'expansion de la monnaie centrale ajustée.

Achats sur le marché des obligations

Les autorisations que la Banque nationale a délivrées en vue d'exporter des capitaux ont porté sur une somme brute de 40,9 milliards de francs, contre 40,2 milliards l'année précédente. Ces chiffres n'indiquent pas le volume des exportations de capitaux suisses. Ils reflètent l'importance de la Suisse en tant que place financière internationale, étant donné qu'une forte part de ces opérations est souscrite par des étrangers et financée par des fonds étrangers. Atteignant 48% de l'ensemble des exportations de capitaux, les placements de «notes» ont joué de nouveau un rôle primordial; 53% de ces placements ont été effectués pour le compte de débiteurs japonais. La part des émissions publiques d'emprunts s'est élevée à 27%, et celle des crédits bancaires, à 25%. Sur le volume des émissions publiques, 9% étaient des emprunts à deux monnaies.

Légère progression des exportations de capitaux

La part élevée des placements de «notes» s'explique par l'essor qu'ont pris les titres convertibles japonais, avec la hausse des bourses nippones, mais aussi par le

Rôle accru des «notes»

fait que ce moyen de financement offre une plus grande souplesse que l'émission publique d'emprunts. La part des crédits, qui était encore de 40% en 1981, a diminué à la suite principalement des difficultés de paiement auxquelles se heurtent maints pays lourdement endettés.

Part encore faible des pays en développement

La répartition par groupes de pays des autorisations d'exporter des capitaux s'est modifiée légèrement par rapport à l'année précédente. La part revenant aux pays industrialisés a reculé de 79% à 74%, alors que celle des pays en développement passait à 9%, augmentant ainsi légèrement pour la première fois depuis 1980. Les organisations internationales — la Banque mondiale notamment — ont prélevé davantage, leur part s'élevant de 11% à 14%. Le solde, soit 3%, concerne les pays membres de l'OPEP et les pays à commerce d'Etat.

Autorisations d'exporter des capitaux, par groupes de pays en pour-cent

Groupes de pays	1980	1981	1982	1983	1984
Pays industrialisés	68,7	71,1	74,7	78,7	73,7
Pays en développement	14,7	14,0	9,9	8,5	8,8
Pays à commerce d'Etat					
— Europe de l'Est	3,1	4,2	1,4	1,1	1,9
— Autres	0,5	0,3	—	—	0,4
OPEP	1,9	1,4	0,3	0,6	1,0
Organisations internationales ¹	11,1	9,0	13,7	11,1	14,2
Total, en pour-cent	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total, en milliards de francs	23,3	32,2	37,5	40,2	40,9

¹ Banque mondiale, BAD, BID, BEI, CECA, Euratom, Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe.

Bilans bancaires

Accélération de la croissance des bilans

L'amélioration de la conjoncture s'est reflétée également dans l'évolution des bilans bancaires. En outre, la hausse du cours auquel les positions en dollars ont été converties en francs a accru certains postes. Aussi la croissance des bilans des 71 banques qui remettent des données mensuelles a-t-elle passé de 7,2% en 1983 à 10% en 1984. Les bilans de ces établissements s'élevaient à 545,8 milliards de francs à la fin de l'année, soit environ 75% de l'ensemble des bilans bancaires.

Expansion des crédits

La reprise économique s'est traduite surtout par une vive expansion des crédits. Le graphique de la page 32 montre que les crédits ont absorbé, en 1984, un volume de fonds nettement supérieur à celui des deux années précédentes. L'augmentation des prêts a été à peu près aussi forte qu'en 1979, année de reprise économique qui a suivi l'affaiblissement de 1978. Le taux annuel de croissance des crédits libellés en francs s'élevait à 7,4% à la fin de 1984, contre 5,1% un an auparavant. Après avoir reculé en 1983, les prêts accordés à des collectivités de droit public ont augmenté faiblement; en Suisse, les besoins financiers des collectivités publiques

étaient peu élevés et, face à l'étranger, les banques ont gardé une attitude prudente. L'évolution des promesses de crédit indique que l'expansion devrait rester soutenue en 1985.

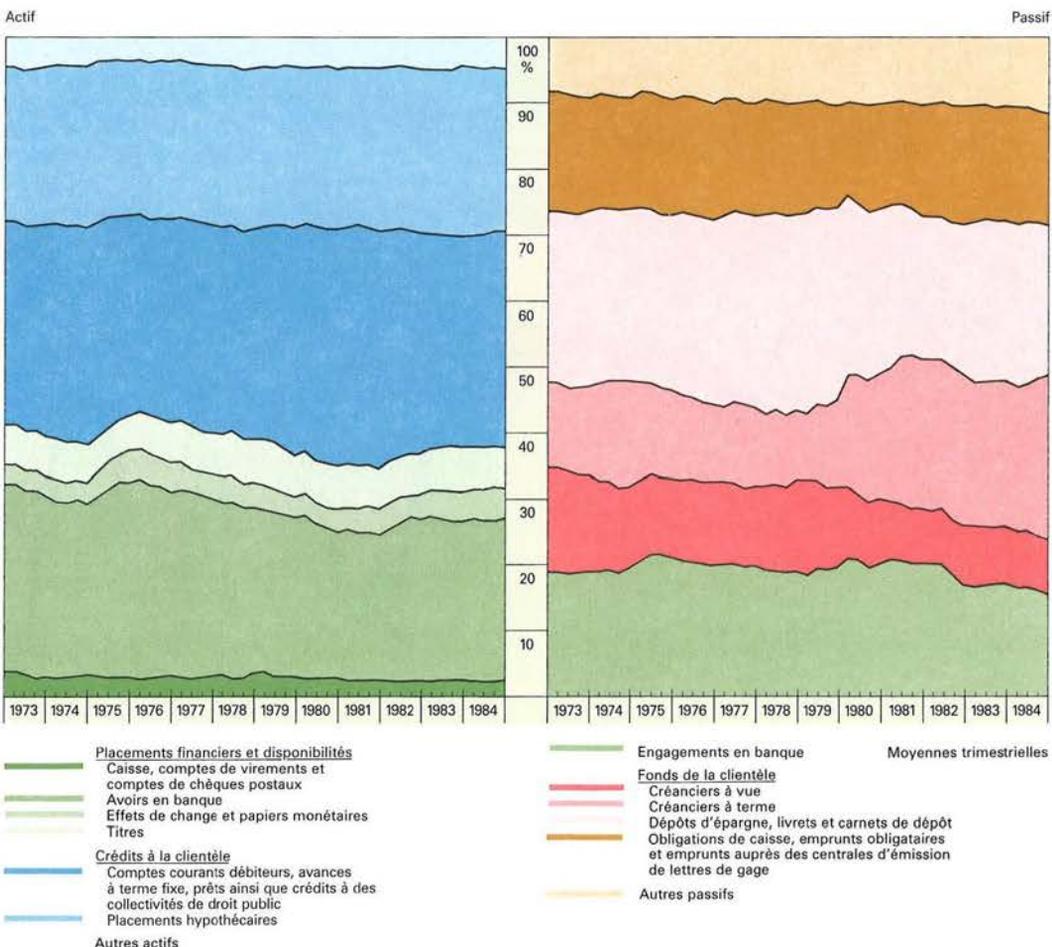
En 1984, la part de l'afflux de fonds qui n'a pas servi à accorder des crédits a été investie principalement sur l'euro-marché. Les banques ont accru leurs avoirs nets dans d'autres établissements bancaires non seulement en développant leurs placements, mais aussi en réduisant leurs engagements. En outre, les portefeuilles de papiers monétaires des banques ont augmenté, en partie à la suite de l'évolution des cours de change.

Au passif des bilans, les dépôts à terme fixe ont enregistré une très vive expansion. La forte progression du poste «créanciers à terme» s'explique pour moitié par la revalorisation des positions en dollars et pour moitié par un afflux effectif. La part

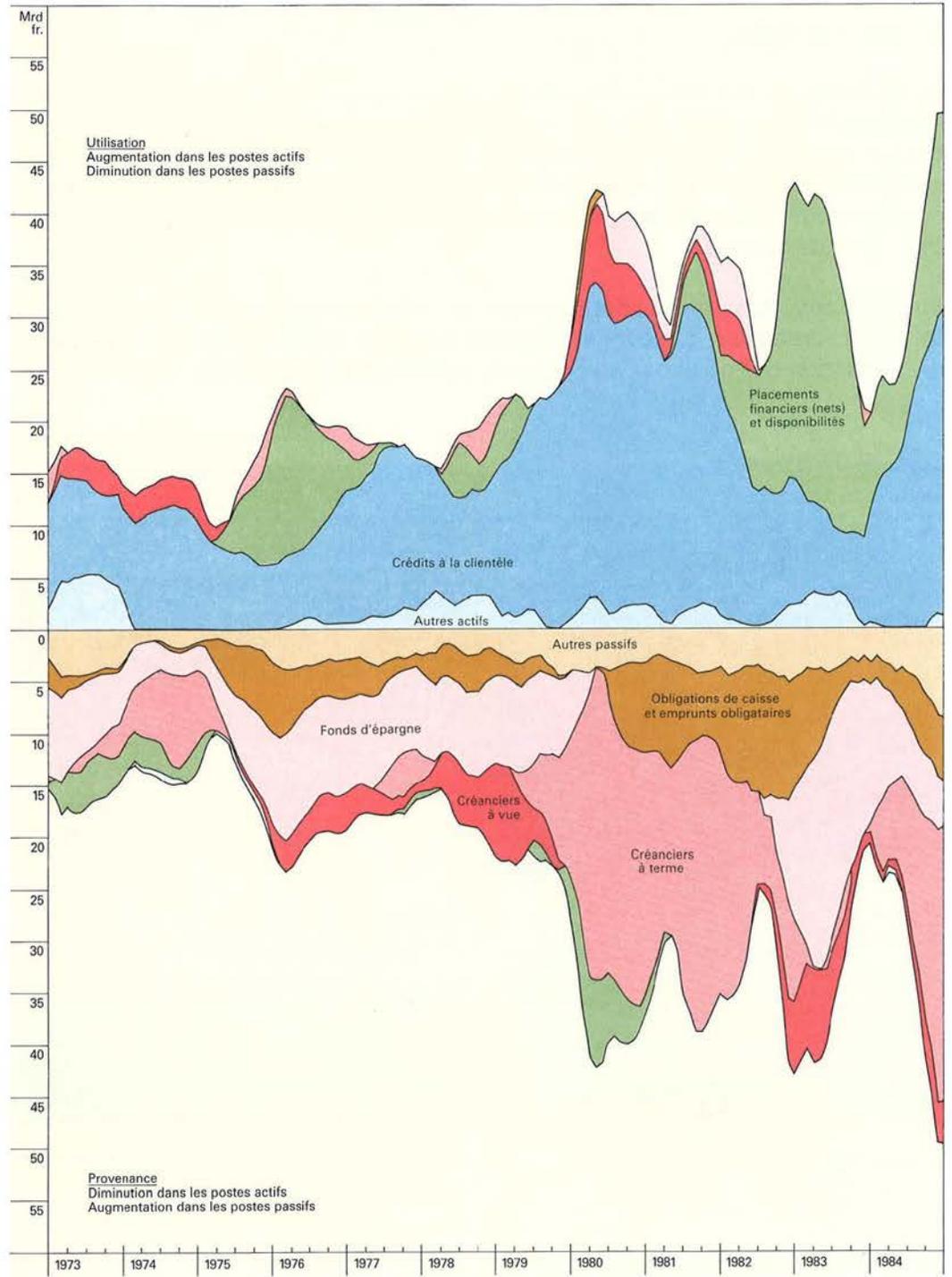
Accroissement des avoirs dans d'autres banques

Vive augmentation des dépôts à terme fixe

Bilan de 71 banques



Provenance et utilisation des fonds dans 71 banques



de ce poste au total des bilans atteignait à la fin de l'année le niveau record de 24% (voir graphique, page 31). L'attrait des dépôts à terme fixe s'est accru à mesure que les taux d'intérêt à court terme augmentaient; ceux-ci étaient par moments au même niveau que les rémunérations des bons de caisse.

Les autres dépôts de la clientèle ont progressé à un rythme très lent. La part des fonds à vue au total des bilans, qui avait tendance à fléchir au cours des dernières années, a marqué de nouveau un léger recul. Celle des dépôts d'épargne est restée inchangée, mais les fonds assortis de conditions spéciales — comptes-salaires par exemple — ont encore gagné en importance au détriment des carnets d'épargne traditionnels. Ces dépôts n'ont bénéficié que d'une faible rémunération réelle.

Faible croissance des autres fonds de la clientèle

Les banques ont accru leurs engagements à long terme, principalement en émettant des emprunts obligataires. Les obligations de caisse n'ont pas eu la faveur de la clientèle, leurs rémunérations étant plutôt faibles par rapport à celles d'autres formes de placement.

Emissions plus nombreuses d'emprunts obligataires

La hausse des taux d'intérêt à court terme et la revalorisation du dollar ont influé sur les affaires fiduciaires. Dans les 71 banques, leur volume a augmenté de 24,2% pour atteindre 86,2 milliards de francs; ces établissements avaient une part de marché de 38% en 1983. Un tel taux de croissance n'est pas exceptionnel dans le domaine des opérations fiduciaires.

Expansion des opérations fiduciaires

3. Mesures monétaires particulières

Exportations de capitaux soumises à autorisation

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, les exportations de capitaux que les banques et les sociétés financières établies en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein effectuent par l'émission d'emprunts étrangers et de «notes» (obligations à moyen terme de débiteurs étrangers) et par l'octroi de crédits à des débiteurs domiciliés à l'étranger sont soumises à autorisation lorsque leur montant atteint ou dépasse 10 millions de francs et que leur durée est égale ou supérieure à un an.

Base légale: art.8 de la loi sur les banques

Poursuivant sa politique de libéralisation des exportations de capitaux, la Banque nationale a renoncé, à compter du 1^{er} janvier 1984, à établir le calendrier qui lui permettait de limiter le nombre des émissions publiques d'emprunts étrangers. Depuis, pour éviter une concentration des émissions, elle renseigne, sur demande, les banques chefs de file de syndicat sur le nombre, le volume et la période de souscription des projets déjà autorisés. Le montant maximal par emprunt a été porté de 100 millions à 200 millions de francs, et cette limite a été étendue également aux emprunts à deux monnaies.

Suppression du calendrier

Adaptation du dépôt obligatoire pour les «notes»

A la mi-janvier, les dispositions régissant les exportations de capitaux ont été modifiées légèrement pour que les «notes», qui sont soumises au dépôt obligatoire, puissent être déposées également à la SEGA.

Bons de caisse

Base légale: art. 10 de la loi sur les banques

En vertu de l'article 10 de la loi sur les banques, les établissements bancaires dont le total du bilan s'élève à 20 millions de francs au moins sont tenus d'informer la Banque nationale avant de relever les taux d'intérêt de leurs obligations de caisse.

Titres d'une durée de 2 ans

Au mois de septembre, la Banque nationale a autorisé pour la première fois quelques banques qui lui en avaient fait la demande à émettre des bons de caisse d'une durée de deux ans. Cette adaptation de la pratique constitue un pas de plus dans la réduction, engagée depuis 1981, de l'influence exercée sur l'évolution des taux d'intérêt. Elle donne aux banques une flexibilité accrue dans leurs recueils de fonds.

Modification de l'annonce obligatoire des hausses de taux

Au mois de novembre, la Banque nationale a adressé une circulaire aux établissements bancaires pour leur faire part de sa décision de revenir à un système de demandes individuelles. Ces dernières années, lorsqu'une grande banque ou une catégorie entière de banques souhaitait augmenter de plus d'un quart de point les taux des bons de caisse, la Banque nationale en informait les autres établissements et les autorisait à adapter leurs conditions à la même date. Cette pratique pouvait favoriser un comportement cartellaire des banques. Des motifs légaux mais aussi le souci de renforcer la concurrence ont incité l'institut d'émission à la modifier.

Participation de la Banque nationale à des mesures monétaires internationales

Aucune nouvelle promesse de substitution à la BRI

Au cours des années 1982 et 1983, la Banque nationale avait participé, en donnant des promesses de substitution, à des crédits relais accordés par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) à des pays lourdement endettés. Ces aides ont pris fin en 1984 ou ont été remplacées par d'autres crédits. En 1984, la Banque nationale n'a donné aucune nouvelle promesse de substitution.

Remboursement du crédit accordé au Portugal

Au mois de septembre, le Portugal a remboursé le solde du crédit de 30 millions de dollars que la Banque nationale lui avait accordé en 1977. Le crédit, assorti d'une garantie de la Confédération, s'inscrivait dans le cadre d'une aide financière destinée à surmonter les difficultés économiques du Portugal. Douze pays de l'OCDE et le Venezuela y avaient participé. La mise à disposition de cette aide était liée à la conclusion d'un accord de crédit, avec un programme d'ajustement économique, entre le Fonds monétaire international (FMI) et le Portugal.

Pour financer les opérations de crédit du FMI, plusieurs banques centrales avaient ouvert, en 1981, des lignes de crédit atteignant 1100 millions de DTS en chiffre rond. La Banque nationale avait mis 150 millions de DTS à disposition. Au mois de novembre, le FMI a remboursé intégralement ce crédit.

Remboursement d'un crédit accordé au FMI

A la fin du mois d'avril, des lignes de crédit pour un montant de 6 milliards de DTS ont été ouvertes en faveur du FMI par la BRI, dix-neuf pays industrialisés et l'Arabie saoudite. La Banque nationale a participé à cette opération en ouvrant à la BRI, en faveur du FMI, une ligne de crédit de 180 millions de DTS, soit quelque 415 millions de francs. A la fin de 1984, une part de 61,4 millions de DTS était utilisée.

Nouvelles lignes de crédit en faveur du FMI

Conformément à un arrêté fédéral adopté par les Chambres fédérales au mois de décembre 1983 et à un arrêté du Conseil fédéral, la Suisse a adhéré, le 10 avril 1984, aux Accords généraux d'emprunt (AGE) du FMI. En cas de recours aux AGE, la Banque nationale sera chargée de financer les crédits alloués au FMI. L'ensemble des lignes de crédit mises ainsi à la disposition du FMI s'élève à 17 milliards de DTS, et la part de la Suisse est de 1020 millions de DTS, soit approximativement 2,3 milliards de francs. En adhérant aux AGE, la Suisse est devenue membre à part entière du Groupe des Dix; auparavant, elle avait le statut d'observateur. L'arrêté du Conseil fédéral du 4 avril 1984 règle les questions concernant la représentation suisse au Groupe des Dix, la procédure de consultation entre la Confédération et la Banque nationale et les rapports à fournir au Parlement.

Adhésion de la Suisse aux AGE

Participation de la Banque nationale à des aides internationales

	Limite ouverte initialement	Montant utilisé		Limite encore disponible à fin 1984
		à fin 1983	à fin 1984	
1. Accords de swap				
Banque de Réserve Fédérale de New York	4 mrd \$			4 mrd \$
Banque du Japon	200 mrd yens			200 mrd yens
BRI	600 mio \$			600 mio \$
2. Crédits multilatéraux				
AGE	1020 mio DTS		0	1020 mio DTS ¹
«Facilité Witteveen» du FMI	650 mio DTS	635,8 mio DTS	592,8 mio DTS	0
Crédits accordés au FMI, en 1981, par des banques centrales	150 mio DTS	117,9 mio DTS	0	0
Ligne de crédit ouverte à la BRI en faveur du FMI	180 mio DTS		61,4 mio DTS	118,6 mio DTS
3. Crédits bilatéraux				
Portugal ²	30 mio \$	15 mio \$	0	0
Turquie ²	45,5 mio \$	45,5 mio \$	45,5 mio \$	0
Yougoslavie ²	80 mio \$	80 mio \$	80 mio \$	0

¹ Il a été convenu de porter la ligne de crédit de 180 millions de DTS qui a été ouverte à la BRI en faveur du FMI en déduction du montant mis à disposition dans le cadre des AGE. Le FMI ayant utilisé une part de 61,4 millions de DTS du crédit ouvert à la BRI, le montant effectivement disponible, en cas de recours aux AGE, est de 958,6 millions de DTS.

² Avec garantie de la Confédération.

D. Les opérations de la Banque nationale

1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux

Opérations sur devises

Le volume des réserves de devises de la Banque nationale varie en fonction des achats et des ventes de monnaies étrangères, donc d'opérations qui visent essentiellement des objectifs de politique monétaire ou de politique de change, et des rentrées d'intérêt. Parmi ces opérations, les swaps devises contre francs jouent un rôle primordial. Les réserves de devises sont ventilées en placements et en crédits.

Swaps devises contre francs

Evolution en 1984

En moyenne, le volume des swaps devises contre francs a augmenté de 18,5% par rapport à l'année précédente. Les swaps, tous dollars contre francs, ont été conclus aux conditions du marché, le déport représentant la différence entre les taux correspondants sur l'euro-marché. Compte tenu des objectifs visés, la Banque nationale a renouvelé ces opérations, en partie ou intégralement, ou en a accru le volume. La part des swaps dont la durée n'excède pas deux mois s'est accrue par rapport à l'année précédente.

Swaps dollars contre francs

Moyenne annuelle, en millions de francs	1983	1984
Swaps conclus pour une durée allant		
jusqu'à 1 semaine	613,2	894,6
de plus de 1 semaine à 1 mois	705,4	1 474,0
de plus de 1 mois à 2 mois	1 375,2	1 959,4
de plus de 2 mois à 3 mois	4 945,8	4 913,5
de plus de 3 mois à 6 mois	2 799,2	3 127,0
de plus de 6 mois à 12 mois	—	—
Total	10 438,8	12 368,5

Autres transactions sur devises

Evolution en 1984

En plus des swaps susmentionnés, la Banque nationale a passé de nombreuses autres transactions sur devises (voir tableau, page ci-contre). Les transactions avec des organisations internationales ont entraîné des sorties nettes de devises sensiblement plus élevées que l'année précédente; pour l'essentiel, il s'agit d'achats, contre monnaies étrangères, de francs recueillis sur le marché par des organisations internationales. Les ventes de devises à la Confédération — y compris les PTT, les CFF et l'AVS — en vue de paiements à l'étranger ont été un peu moins élevées que l'année précédente. Eu égard à la situation sur le marché des changes, la Banque nationale n'a pas compensé par des achats la totalité des

devises — dollars principalement — cédées aux organisations internationales et à la Confédération. En outre, elle n'a effectué aucune intervention en vue d'influer sur les cours.

Les opérations sur devises ont été passées aux cours du jour. Dans la mesure où elles n'ont pas été cédées par la suite, les devises achetées sont restées dans l'inventaire, à leur valeur d'acquisition, jusqu'à la clôture des comptes.

Evaluation

Transactions sur devises (à l'exclusion des swaps et des intérêts)

Valeur approchée, en millions de francs	Variation des réserves	
	1983	1984
Interventions	+ 322	—
Opérations à terme arrivées à échéance	— 137	—
Transactions avec des banques centrales	+ 519	+ 307
Transactions avec des organisations internationales	—2 281	—3 493
Paiements en devises pour la Confédération	—2 249	—2 086
Achats destinés à compenser les cessions	+ 139	+4 134
Autres transactions liées à la politique monétaire	—	—
Total	<u>—3 687</u>	<u>—1 138</u>

Placements de devises et crédits

Les réserves de devises sont ventilées en placements et en crédits. Les placements sont effectués selon les critères d'une politique spécifique, alors que les crédits reposent sur des considérations monétaires et visent à assurer le bon fonctionnement du système monétaire international.

Placements et crédits

Depuis le début de 1984, un nouveau service est chargé du placement des devises non munies d'une garantie contre les risques de change. Ces devises sont détenues sous la forme de créances facilement réalisables sur l'étranger, en particulier sur le marché monétaire américain. Dans une forte proportion, les dollars acquis sur la base de swaps sont placés de sorte que les échéances concordent. A la fin de l'année, 93,6% de l'ensemble des placements de devises étaient libellés en dollars, le solde était en marks allemands et en yens.

Placements de devises

La Banque nationale participe à plusieurs crédits libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et accordés au Fonds monétaire international (FMI). A la fin de 1984, la «facilité Witteveen» et la ligne de crédit ouverte à la Banque des Règlements Internationaux, au mois d'avril 1984, en faveur du FMI étaient utilisées en partie, le crédit ouvert avec d'autres banques centrales au mois de juin 1981 ayant été intégralement remboursé au cours de l'année (voir page 35). Pour ces crédits, le DTS sert

Crédits

d'unité de compte; les versements — principal et intérêts — sont effectués en dollars essentiellement. D'autres crédits, libellés en dollars, étaient accordés à la Turquie et à la Yougoslavie; au mois de septembre, le Portugal a remboursé la dernière tranche de son prêt. Ces crédits à moyen terme ont été consentis par la Banque nationale, avec la collaboration de la Confédération, dans le cadre d'aides monétaires internationales. Ils reposent sur l'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales, et la Confédération en garantit le remboursement à la Banque nationale.

Placements de devises et crédits

En millions de francs, au 31 décembre	1983	1984	Variation
1. Placements de devises (y compris les swaps)			
Dollars des Etats-Unis			
— titres publics américains	12 523,5	14 718,2	+2 194,7
— créances sur des institutions monétaires	13 730,1	17 021,6	+3 291,5
— autres placements sur des marchés monétaires	2 247,9	2 829,4	+ 581,5
Autres monnaies	2 149,3	2 350,6	+ 201,3
	<u>30 650,8</u>	<u>36 919,8</u>	<u>+6 269,0</u>
2. Crédits			
Crédits au Fonds monétaire international	1 718,3	1 635,3	— 83,0
Crédits à des pays ¹	308,4	320,8	+ 12,4
	<u>2 026,7</u>	<u>1 956,1</u>	<u>— 70,6</u>
Réserves de devises	<u>32 677,5</u>	<u>38 875,9</u>	<u>+6 198,4</u>

¹ Avec garantie partielle de la Confédération.

Evaluation

Dans le bilan au 31 décembre 1984, les placements de devises sont évalués, en monnaies étrangères, à leur valeur d'acquisition. A l'exception des swaps devises contre francs, les créances en dollars figurent au bilan au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,556, contre fr. 2,195 à la fin de 1983. Les dollars provenant de swaps sont portés au bilan aux cours au comptant. Les autres devises et les créances libellées en DTS sont inscrites au bilan aux cours moyens du mois de décembre également. L'augmentation de 6,2 milliards de francs que les réserves de devises ont enregistrée en 1984 est due, à raison de 2,6 milliards, à un bénéfice comptable qui a été porté au bilan au compte «Ajustement de l'évaluation des devises».

Droits de tirage spéciaux

Bien que la Suisse ne soit pas membre du Fonds monétaire international (FMI), la Banque nationale est autorisée depuis 1980, en qualité d'«autre détenteur», à effectuer des transactions en droits de tirage spéciaux (DTS). Les DTS sont détenus sous la forme d'avoirs à vue au FMI. Pour les créances libellées en DTS et figurant sous le poste «devises», le DTS sert uniquement d'unité de compte.

La Banque nationale agréée comme «autre détenteur»

Comme les années précédentes, les transactions de la Banque nationale en DTS n'ont porté que sur des montants modestes. Les entrées de DTS, sous la forme d'intérêts, se sont élevées à 1,8 million de DTS, et les sorties, des cessions, à 5,1 millions. A la fin de l'année, les avoirs à vue en DTS s'inscrivaient à 23,2 millions de francs, contre 28,7 millions un an auparavant. Les DTS figurent au bilan à leur cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,50.

Opérations sur le marché monétaire

Les opérations de la Banque nationale sur le marché monétaire portent principalement sur les crédits traditionnels, à savoir les crédits d'escompte et les avances sur nantissement. Elles comprennent également le placement de fonds de la Confédération ainsi que l'émission et le rachat, par l'institut d'émission, de ses propres bons productifs d'intérêt. Les swaps devises contre francs peuvent être considérés, de par leurs effets, comme des opérations de cette catégorie; ils sont toutefois classés parmi les opérations sur devises.

Types d'opérations

Le recours aux crédits d'escompte se déroule principalement sous la forme de mise en pension d'effets de stocks obligatoires. Lorsque la Banque nationale prend un effet en pension, elle l'achète à une banque et, simultanément, le lui revend à terme. En principe, ces transactions sont effectuées au taux d'escompte spécial en vigueur au moment de la création de l'effet. Les effets sont pris en pension pour une durée de cinq jours en règle générale.

Crédits d'escompte: effets de stocks obligatoires

Recours aux crédits d'escompte

Moyenne annuelle, en millions de francs	1983	1984
Effets de stocks obligatoires	517,3	573,3
Effets commerciaux	12,5	8,7
Créances comptables à court terme	4,9	8,8
Obligations	0,9	0,1
Total	<u>535,6</u>	<u>590,9</u>

Financement des échéances	Le recours aux crédits d'escompte se concentre aux échéances mensuelles. En 1984, il s'est inscrit, en fin de mois, entre 2243,9 millions de francs en avril et 2776 millions en septembre (voir tableau, page 62). Les créances comptables à court terme sur la Confédération peuvent être remises à l'escompte aux échéances trimestrielles; les montants sont toutefois modestes. Les conditions auxquelles l'institut d'émission prend ces créances varient selon la situation sur le marché monétaire et sont indiquées sur demande.
Avances sur nantissement	Comme les crédits d'escompte, les avances sur nantissement jouent un rôle en fin de mois surtout. Le recours à ces avances a atteint en moyenne 368,9 millions de francs en 1984, contre 294,3 millions l'année précédente. Aux échéances mensuelles, il s'est inscrit entre 1364,9 millions de francs en janvier et 2677,9 millions en décembre.
Placement de fonds de la Confédération	Au nombre des opérations que la Banque nationale effectue sur le marché monétaire figure également le placement de fonds déposés par la Confédération à l'institut d'émission. Comme les fluctuations sensibles des avoirs de la Confédération à la Banque nationale influent sur les avoirs des banques en comptes de virements, le placement de fonds de la Confédération permet d'atténuer ces variations de la monnaie centrale.
Bons productifs d'intérêt émis par la BNS	Depuis l'entrée en vigueur, en 1979, de la loi révisée sur la Banque nationale, celle-ci peut émettre des bons productifs d'intérêt, d'une durée maximale de deux ans, et les racheter. Cette possibilité n'a pas été utilisée en 1984, car il n'y avait pas lieu d'éponger des liquidités.

Opérations sur le marché des capitaux

Achats de titres	Durant l'année, la Banque nationale a acquis des titres pour une valeur nominale de 371,5 millions de francs. En vue de mieux équilibrer la structure des débiteurs, les achats ont porté, pour la moitié environ de ce montant, sur des obligations émises par des banques et des cantons. Aucune vente n'a eu lieu, mais des titres ont été remboursés pour une valeur nominale de 67,8 millions de francs.
Evaluation	Les titres de la Confédération figurent au bilan à 80% de leur valeur nominale et les autres, à 70%.
Titres pouvant servir de couverture	Les titres dont l'échéance n'est pas supérieure à deux ans entrent dans la couverture des billets en circulation.

Portefeuille de titres

Valeur nominale au 31 décembre, en millions de francs	1983	1984
1. Titres pouvant servir de couverture		
Confédération	104,9	128,1
Cantons	7,1	3,5
Communes	1,7	3,0
Banques	3,5	1,6
Centrales de lettres de gage	0,6	0,6
	<u>117,8</u>	<u>136,8</u>
2. Autres		
Confédération	747,3	708,5
Cantons	446,1	555,3
Communes	219,9	272,2
Banques	195,3	301,3
Centrales de lettres de gage	384,0	440,0
	<u>1992,6</u>	<u>2277,3</u>
Total	<u>2110,4</u>	<u>2414,1</u>

2. Trafic des paiements

Une des tâches principales de l'institut d'émission consiste à faciliter le trafic des paiements. La Banque nationale émet les billets et distribue les espèces métalliques à la demande de la Confédération. Elle joue également un rôle important dans le trafic des paiements sans numéraire (comptes de virements et clearing bancaire).

Contribution de la BNS

Circulation des billets et des pièces

Billets en circulation

La circulation des billets, qui forme les trois quarts environ de la monnaie centrale, s'est élevée en moyenne à 23,3 milliards de francs en 1984. Par rapport à l'année précédente, elle a augmenté de 0,5 milliard ou de 2,3%, soit un peu moins que prévu. Les fluctuations mensuelles habituelles ont été observées. La circulation des billets a atteint son montant minimal, soit 22,4 milliards, le 20 février, et son

Evolution en 1984

montant maximal, soit 26,7 milliards de francs, le 28 décembre et non, comme les années précédentes, le dernier jour ouvrable avant Noël.

Le recul de la part des coupures de 500 francs, observé depuis quatre ans, a continué en 1984.

Répartition des billets en circulation

Moyenne annuelle des montants aux jours de situation								
Coupures de francs	1 000	500	100	50	20	10	5	Total
En millions de francs								
1983	9 509,6	4 084,8	6 887,2	1 077,3	784,0	444,6	9,0	22 796,5
1984	9 927,8	4 054,7	6 975,3	1 104,8	800,4	455,6	9,0	23 327,6
Répartition en pour-cent								
1983	41,72	17,92	30,21	4,72	3,44	1,95	0,04	100
1984	42,56	17,38	29,90	4,74	3,43	1,95	0,04	100

L'ensemble des actifs pouvant servir de couverture représentait 205,30% des billets en circulation à la fin de l'année. La couverture-or s'est chiffrée à 53,18% au maximum, le 20 février, et à 44,56% au minimum, le 28 décembre. L'or est évalué au prix officiel de fr. 4595,74 le kilogramme de fin.

Couverture des billets en circulation

En millions de francs, au 31 décembre 1984	
Or	11 903,9
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
Devises (placements)	36 919,8
Droits de tirage spéciaux	23,2
Portefeuille suisse	2 748,9
Avances sur nantissement	2 677,9
Titres	108,6
Couverture totale des billets	54 382,3

En 1984, la Banque nationale a pris livraison de 69 millions de billets neufs représentant une valeur nominale de 14 milliards de francs. Elle a retiré, pour les détruire, 57 millions de billets détériorés ou rappelés, dont la valeur nominale était de 5 milliards de francs.

Les billets rappelés en 1980, qui n'étaient pas encore rentrés, représentaient 0,6 milliard de francs au 31 décembre 1984, contre 0,7 milliard un an auparavant. Ces billets font partie de précédentes émissions, et la Banque nationale est tenue de les échanger jusqu'au 30 avril 2000.

Billets rappelés

L'émission des billets et la distribution des espèces métalliques se déroulent par l'intermédiaire des sièges de Berne et de Zurich, des huit succursales et des dix-huit agences (agences propres et agences gérées par une autre banque) de la Banque nationale. Les correspondants remplissent une tâche importante: agissant sur le plan régional, à la demande de la Banque nationale, ils alimentent en numéraire les guichets des PTT et des CFF et reprennent leurs excédents. De 1983 à 1984, le nombre des correspondants a passé de 584 à 592.

Distribution
du numéraire

Espèces métalliques

En 1984, la Monnaie fédérale a remis à la Banque nationale 149,2 millions de pièces, pour une valeur nominale de 53,9 millions de francs, en vue de les mettre en circulation. Outre ces pièces destinées aux opérations de paiement, la Banque nationale a mis en circulation en 1984, à la demande et pour le compte de la Confédération, 1,1 million de pièces commémoratives «Auguste Piccard» et 27 130 séries de monnaies au millésime 1983.

Nouvelles pièces

Le montant des pièces en circulation s'est inscrit en moyenne à 1,35 milliard de francs, contre 1,31 milliard en 1983.

Paiements sans numéraire

En Suisse, le trafic des paiements sans numéraire est fondé sur trois systèmes principaux, à savoir les comptes de virements à la Banque nationale, les comptes de chèques postaux et le clearing bancaire. Ces systèmes se complètent, et le passage de l'un à l'autre est assuré.

Principaux systèmes
de transfert

La Banque nationale tient des comptes de virements ayant pour titulaires des banques, des entreprises commerciales et industrielles, des collectivités de droit public, des banques étrangères, des instituts d'émission ainsi que des organisations internationales. Le nombre de comptes de virements à la Banque nationale s'élevait à 1223 au 31 décembre 1984, contre 1234 un an auparavant; 124 avaient des titulaires étrangers, contre 126 en 1983.

Système de virements
de la BNS

La Banque nationale remplit deux tâches principales dans le cadre du clearing bancaire, un système de transferts et de compensations mis sur pied par les banques domiciliées en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elle fonctionne comme centrale des huit centrales de clearing. En outre, pour les 98 banques

Prestations au sein du
clearing bancaire

n'étant pas rattachées à l'une des sept autres centrales, elle joue le rôle de centrale de clearing. D'autre part, la Banque nationale assure le lien entre le clearing bancaire et le système de chèques postaux. Sur le plan technique, les opérations du clearing bancaire sont traitées en majeure partie par le centre informatique commun des banques. Parmi les modes de traitement, l'échange de supports de données gagne toujours plus en importance.

Compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux et les engagements envers les PTT

Grâce au système de virements de la BNS, les banques peuvent faire passer leurs avoirs en comptes de chèques postaux sur leurs comptes de virements à l'institut d'émission. Celui-ci opère chaque jour une compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux dont il n'a pas besoin pour ses paiements et ses engagements envers les PTT.

Eu égard à sa tâche légale, la Banque nationale participe aux efforts entrepris en vue de réorganiser le système des paiements.

3. Services rendus à la Confédération

Tâches

Les services que la Banque nationale rend à la Confédération concernent surtout le trafic des paiements, le recueil et le placement de fonds ainsi que la gestion du portefeuille de titres des offices fédéraux.

Comptes de la Confédération et placements de fonds

Trafic des paiements de la Confédération

La Banque nationale accepte des versements pour le compte de la Confédération et effectue des paiements jusqu'à concurrence de l'avoir dont celle-ci dispose chez elle. Les mouvements de fonds de la Confédération avec l'étranger englobent entre autres les paiements des PTT et, en partie, des CFF, mais aussi les sommes destinées aux programmes de développement et d'aide humanitaire.

Placements de fonds de la Confédération

Les comptes de la Confédération servent aussi à des placements. La Confédération détient en principe ses disponibilités à la Banque nationale; cette dernière rémunère au taux officiel de l'escompte la part comprise entre 500 millions et 1500 millions de francs. Avec ses disponibilités, la Confédération a également la possibilité d'effectuer des placements à terme fixe à la Banque nationale; les placements, dont la durée est comprise généralement entre une semaine et une année, sont rémunérés aux taux du marché. La Banque nationale est autorisée à placer ces fonds sur le marché aux risques de la Confédération. En 1984, la Confédération a suivi une politique plus active en matière de trésorerie.

Coopération au recueil de fonds de la Confédération

La Banque nationale apporte sa collaboration lorsque la Confédération recueille des fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux. Elle assure, pour le compte de la Confédération, le placement des emprunts fédéraux offerts en souscription publique. Les six emprunts que la Confédération a émis en 1984 selon le système d'enchères ont porté sur une somme de 1664 millions de francs. Quatre emprunts atteignant 1260 millions de francs ont été remboursés; le produit des nouveaux emprunts a servi notamment à rembourser une part de 500 millions de francs en chiffre rond.

Emission d'emprunts fédéraux

A la demande et pour le compte de la Confédération, la Banque nationale a placé, en 1984 également, des créances comptables à court terme. La durée de ces créances a été de trois ou de six mois. Comme l'année précédente, des créances comptables à trois mois ont été émises chaque mois pour un montant d'environ 200 millions de francs. En janvier, mars, juillet et septembre, des émissions de créances comptables à six mois ont permis de recueillir en moyenne 160 millions de francs. En 1984, la somme des créances comptables inscrites au registre du marché monétaire s'est chiffrée à 919,3 millions de francs en moyenne.

Créances comptables à court terme sur la Confédération

La Confédération recueille également des fonds à court terme en émettant des rescriptions. Ces papiers sont placés par la Banque nationale aux conditions du marché. En 1984, le montant moyen des rescriptions en circulation s'est inscrit à 856,3 millions de francs.

Emission de rescriptions

Afin de couvrir des besoins de liquidités à très court terme, la Confédération a recueilli des fonds à terme fixe dans des banques. Elle n'a pas recouru aux avances sur nantissement de la Banque nationale.

Recueil de fonds à terme fixe

Autres services rendus à la Confédération

La Banque nationale assure sans frais la garde et l'administration des valeurs que lui confie la Confédération et ses entreprises.

Gérance de titres

La Banque nationale tient le livre de la dette de la Confédération, dans lequel peuvent être inscrites des créances provenant d'emprunts contractés ou de dettes reprises pour le compte de l'administration fédérale.

Livre de la dette

Inscriptions au livre de la dette de la Confédération

En millions de francs	
Etat au 31 décembre 1983	1 451,2
Augmentation au cours de l'année 1984:	
— souscriptions aux nouveaux emprunts	+ 105,8
— transformations d'obligations en créances inscrites	+ 6,4
Diminution en 1984:	
— remboursements	— 285,8
Etat au 31 décembre 1984	<u>1 277,6</u>

4. Résultats

Fonds propres

Capital social

Le capital social de 50 millions de francs, divisés en 100 000 actions de fr. 500.— et libéré à 50%, n'a pas été modifié.

Répartition

En 1984, le Comité de banque a approuvé le transfert de 3420 actions. Selon le registre des actions, le capital social était réparti au 31 décembre 1984 entre:

4 083	actionnaires particuliers possédant chacun	de 1 à 10 actions
453	actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 100 actions
25	actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
<u>17</u>	actionnaires particuliers possédant chacun	<u>plus de 200 actions</u>
4 578	actionnaires particuliers possédant	40 393 actions
26	cantons possédant	38 684 actions
29	banques cantonales possédant	17 372 actions
58	autres collectivités et établissements de droit public possédant	<u>3 551 actions</u>
<u>4 691</u>	actionnaires possédant	<u>100 000 actions</u>

Les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public détenaient au total 59,6% du capital social et les actionnaires particuliers, 40,4%.

Fonds de réserve

En 1984, le fonds de réserve a passé de 48 millions à 49 millions de francs. Les fonds propres disponibles s'élevaient ainsi à 74 millions de francs.

Provisions

Les provisions ont été augmentées de 2236 millions de francs à la fin de 1984.

Evolution

Provisions

En millions de francs, au 31 décembre	1983	1984	Variation
Bâtiments de la Banque	100,0	100,0	
Confection de billets de banque	100,0	100,0	
Opérations de marché ouvert	100,0	100,0	
Risques non assurés	100,0	100,0	
Egalisation des dividendes et des parts attribuées aux cantons	90,0	90,0	
Impôts	10,0	—	— 10,0
Risques de change	8 565,7	10 811,7	+ 2 246,0
Total	<u>9 065,7</u>	<u>11 301,7</u>	<u>+ 2 236,0</u>

Compte de profits et pertes

arrêté au 31 décembre

Dépenses	1984	1983
Charges d'exploitation		
Autorités de la Banque	fr. 726 305,05	fr. 722 172,30
Personnel	fr. 49 984 203,08	fr. 46 602 171,37
Locaux	fr. 16 115 466,80	fr. 20 355 241,20
Equipements	fr. 17 858 037,42	fr. 9 657 935,30
Frais généraux et frais de bureau	fr. 2 753 950,92	fr. 2 248 531,04
Information et communication	fr. 1 859 382,95	fr. 1 638 947,24
Imprimés et publications	fr. 547 886,85	fr. 615 086,20
Circulation des billets	fr. 18 601 133,45	fr. 18 658 671,10
Divers	fr. 11 786 708,97	fr. 5 661 665,34
Charges financières		
Intérêts sur comptes de dépôt	fr. 2 766 757,15	fr. 2 408 350,05
Intérêts aux administrations fédérales	fr. 39 296 111,70	fr. 42 289 042,10
Intérêts sur bons émis par la Banque	fr. —.—	fr. 13 126 329.—
Autres charges liées aux opérations de stérilisation	fr. —.—	fr. 167 247,96
Amortissements sur		
— les titres en portefeuille	fr. 90 623 625,30	fr. 138 467 099,05
— les bâtiments	fr. —.—	fr. 640 688,55
Impôts	fr. 2 850 824,90	fr. —.—
Attributions		
— aux institutions de prévoyance	fr. 5 000 000.—	fr. 2 500 000.—
— à la fondation Centre d'études de Gerzensee	fr. 32 733 028,35	fr. —.—
Provision pour:		
— confection de billets de banque	fr. —.—	fr. 50 000 000.—
— risques de change	fr. 2 245 993 205,31	fr. 2 001 141 124,94
Bénéfice net	fr. 7 592 823,20	fr. 7 592 823,20
	<u>fr. 2 547 089 451,40</u>	<u>fr. 2 364 493 125,94</u>

Recettes	1984	1983
Recettes d'exploitation		
Commissions	fr. 3 934 869,10	fr. 4 755 992,95
Bâtiments de la Banque	fr. 2 816 256,25	fr. 2 891 870,15
Divers	fr. 1 493 695,07	fr. 1 670 954,07
Recettes financières		
Devises et or	fr. 2 391 221 778,53	fr. 2 228 957 159,16
Escompte	fr. 23 442 559,65	fr. 23 650 952,86
Avances sur nantissement	fr. 21 535 930,65	fr. 17 737 919,75
Portefeuille de titres	fr. 100 691 072,55	fr. 83 231 726,60
Comptes correspondants en Suisse	fr. 1 953 289,60	fr. 1 596 550,40
	<u>fr. 2 547 089 451,40</u>	<u>fr. 2 364 493 125,94</u>

Bilan arrêté au 31 décembre¹

Actif		1984		1983
Caisse				
or	fr. 11 903 906 919,85			
pièces de monnaie	fr. <u>186 778 436,86</u>	fr. 12 090 685 356,71	fr.	12 108 690 477,34
Devises				
placements	fr. 36 919 822 607,22			
crédits	fr. <u>1 956 131 572,50</u>	fr. 38 875 954 179,72	fr.	32 677 511 227,60
Droits de tirage spéciaux		fr. 23 195 487,50	fr.	28 671 038,76
Portefeuille suisse:				
effets sur la Suisse	fr. 2 455 379 842,25			
obligations escomptées	fr. <u>—.—</u>	fr. 2 455 379 842,25	fr.	2 527 060 014.—
créances comptables à court terme escomptées	fr. 293 513 236,20			
rescriptions de la Confédération	fr. <u>—.—</u>	fr. 293 513 236,20	fr.	149 232 937,40
Avances sur nantissement		fr. 2 677 864 154,85	fr.	2 408 608 525,40
Titres:				
pouvant servir de couverture	fr. 108 594 400.—			
autres	fr. <u>1 664 972 301.—</u>	fr. 1 773 566 701.—	fr.	1 562 526 601.—
Correspondants en Suisse		fr. 500 816 010,67	fr.	346 402 229,15
Effets à l'encaissement		fr. 284 489,65	fr.	155 533,85
Chèques postaux		fr. 4 606 934,43	fr.	4 088 390.—
Coupons		fr. 635 350,35	fr.	416 671,40
Bâtiments de la Banque		fr. 1 400 000.—	fr.	1 400 000.—
Mobilier		fr. 1.—	fr.	1.—
Autres postes de l'actif		fr. 25 937 991.—	fr.	29 421 344,16
Capital social non versé		fr. <u>25 000 000.—</u>	fr.	<u>25 000 000.—</u>
		fr. <u>58 748 839 735,33</u>	fr.	<u>51 869 184 991,06</u>

¹ Le bilan est commenté au chapitre D, chiffres 1 à 3, du rapport de gestion.

Passif	1984	1983
Billets en circulation	fr. 26 489 278 860.—	fr. 24 759 364 140.—
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 14 227 794 586,10	fr. 14 229 193 819,83
Comptes de virements de banques étrangères	fr. 130 064 267,80	fr. 125 440 064,53
Administrations fédérales	fr. 1 102 930 686,14	fr. 811 973 950,68
Déposants	fr. 67 768 959,80	fr. 54 989 497,86
Chèques en circulation	fr. 8 506 898,61	fr. 7 766 096,81
Ajustement de l'évaluation des devises	fr. 5 118 657 286,44	fr. 2 528 103 975,92
Autres postes du passif	fr. 195 497 851,41	fr. 181 006 311,71
Capital social	fr. 50 000 000.—	fr. 50 000 000.—
Fonds de réserve	fr. 49 000 000.—	fr. 48 000 000.—
Provision pour risques de change	fr. 10 811 747 515,83	fr. 8 565 754 310,52
Autres provisions	fr. 490 000 000.—	fr. 500 000 000.—
Bénéfice net	fr. 7 592 823,20	fr. 7 592 823,20
	<hr/>	<hr/>
	fr. 58 748 839 735,33	fr. 51 869 184 991,06
Indications complémentaires		
— valeur d'assurance des immeubles	fr. 299 075 300.—	fr. 293 331 350.—
— engagement de versement sur actions nominatives de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)	fr. 122 422 393,57	fr. 105 131 906,84
— accreditifs		
couverts par des avoirs réservés à cet effet	fr. 4 969 936,07	fr. 20 402 125,25
non couverts et ouverts sans engagement de la Banque nationale	fr. 125 132,50	fr. 816 225,45

Commentaire du compte de profits et pertes

En 1984, le compte de profits et pertes de la Banque nationale s'est soldé par un excédent de recettes de 2291,3 millions de francs. Cette année également, l'excédent s'explique avant tout par le produit élevé des placements de dollars. Il a été affecté, à raison de 2246 millions de francs, au renforcement de la provision pour risques de change.

Le produit des placements de devises et des opérations sur devises a atteint 2391,2 millions de francs. Les dollars ont été comptabilisés au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,556, contre fr. 2,195 un an auparavant. Un montant de 2590,6 millions de francs a résulté de l'ajustement des valeurs comptables qui a été effectué sur les réserves de devises. Il a été porté au bilan au compte «Ajustement de l'évaluation des devises».

Bien que les taux officiels soient restés inchangés, le produit des crédits d'escompte et des avances sur nantissement s'est chiffré à 45 millions de francs, somme nettement supérieure au résultat obtenu en 1983. Un léger recul a été enregistré dans le domaine des crédits d'escompte. En revanche, le produit des avances sur nantissement a progressé fortement du fait d'un recours accru à ces crédits.

Le produit des titres s'est élevé à 100,7 millions de francs, à la suite de l'augmentation du portefeuille et d'un léger relèvement des rémunérations à long terme.

Les dépenses relatives au personnel ont passé de 46,6 millions à 50 millions de francs (voir page 57). Le nombre des collaborateurs n'a quasiment pas varié.

Les charges imputables aux locaux, soit 16,1 millions de francs, s'expliquent avant tout par les rénovations effectuées à la succursale de Lugano, mais aussi par l'adaptation des installations de sécurité et par des améliorations apportées en vue de faciliter l'exploitation. Les dépenses figurant dans les postes «Equipements» et «Divers» se sont élevées à 17,9 millions et à 11,8 millions de francs. Leur évolution reflète notamment l'accroissement des charges dans le domaine de l'informatique.

S'inscrivant à 18,6 millions de francs, les charges afférentes à l'émission et à la circulation des billets, à savoir les frais de papier, d'impression, de transport et d'assurances, sont restées presque inchangées.

Les intérêts versés sur les comptes des administrations fédérales ont atteint 39,3 millions de francs. Il s'agit de la rémunération des avoirs que la Confédération détient sur des comptes servant aussi bien à des opérations de paiement qu'à des placements.

Des bénéfices comptables provenant du remboursement de titres amortis les années précédentes, soit 17 millions de francs, ont été déduits des charges de 107,6 millions consécutives aux amortissements sur les titres achetés au cours de l'année. Aussi, le montant net des amortissements sur les titres s'est-il inscrit à 90,6 millions de francs.

Les charges dues à l'impôt fédéral direct des années 1984 et 1985 se sont établies à 12,9 millions de francs. Ce montant a été couvert par la dissolution de la provision pour impôts, soit 10 millions de francs, et par le compte de profits et pertes, pour le solde.

La Banque nationale a attribué 40 millions de francs à la fondation Centre d'études de Gerzensee, constituée à l'occasion de son 75^e anniversaire. A cet effet, elle a utilisé le solde (7,3 millions de francs) du montant qui était destiné à l'achat du château de Gerzensee, et passé 32,7 millions de francs au compte de profits et pertes.

Répartition du bénéfice net

Le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes se chiffre à 7,6 millions de francs. Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale des 23 décembre 1953 et 15 décembre 1978, un premier prélèvement est fait en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit 1,5 million de francs, peut être attribué ensuite.

L'excédent doit être bonifié à l'Administration fédérale des finances en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élève au 31 décembre 1984 à environ 5,1 millions de francs.

E. Autorités et personnel de la Banque

1. Changements dans les autorités de la Banque

Conseil de banque

Le 16 mai 1984, le Conseil fédéral a nommé membre du Conseil de banque Monsieur Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit suisse, Bassersdorf.

Monsieur Remigius Bärlocher, Saint-Gall, membre du Conseil de banque depuis 1975, est décédé le 15 décembre 1984. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant pour l'appui qu'il a apporté à l'institut d'émission par sa riche expérience.

Renoncent à leur mandat, à compter de la clôture de l'Assemblée générale du 26 avril 1985, Messieurs Fritz Halm, Arlesheim, et E. Luk Keller, Erlenbach, tous deux atteints par la limite d'âge, ainsi que Monsieur Peter Andreas Tresch, Amsteg, à la suite de sa démission de la présidence centrale de la Société Suisse des Hôtelières. La Banque nationale leur exprime ses très sincères remerciements pour les services qu'ils lui ont rendus depuis 1979.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire membres du Conseil Messieurs
Gustav E. Grisard, président de la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros, Riehen, et
Hans Letsch, conseiller aux Etats, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Aarau.

Le Conseil fédéral nommera deux autres membres.

Comité de banque

A compter de la clôture de l'Assemblée générale, Monsieur Ugo Sadis, Lugano, membre du Comité de banque depuis 1981, renonce à son mandat à la suite d'un changement intervenu sur le plan professionnel. Comme il a bien voulu rester membre du Conseil de banque, l'institut d'émission bénéficiera encore de sa grande expérience.

Pour lui succéder, le Conseil de banque a élu, le 8 mars 1985, Monsieur Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du département des finances et des affaires militaires, Coire.

Commission de contrôle

Monsieur Paul Hostettler, Neuchâtel, suppléant, est décédé le 14 juin 1984. Durant neuf ans, il a rendu des services dévoués à la Banque nationale par son activité au

sein de la Commission de contrôle. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire suppléant de la Commission de contrôle

Monsieur Gilbert Jobin, directeur général de la Banque cantonale du Jura, Delémont.

2. Changements au sein de la Direction générale

A la fin de l'année 1984, Monsieur Fritz Leutwiler, président de la Direction générale et chef du 1^{er} département, a quitté la Banque, à sa demande, avant l'âge de la retraite. Entré à l'institut d'émission en 1952, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Direction générale, en 1968, et président, en 1974. Dans une phase difficile, il a marqué la Banque et la politique monétaire de son empreinte et s'est acquis estime et considération, sur le plan national comme sur la scène internationale. Nous tenons à exprimer à Monsieur Leutwiler notre profonde gratitude pour l'œuvre fort riche qu'il a accomplie au cours de ces années à l'institut d'émission.

Le Conseil fédéral a nommé, avec effet au 1^{er} janvier 1985,

président de la Direction générale et chef du 1^{er} département

Monsieur Pierre Languetin, jusque-là vice-président de la Direction générale et chef du 2^e département,

vice-président de la Direction générale et chef du 2^e département

Monsieur Markus Lusser, jusque-là membre de la Direction générale et chef du 3^e département,

membre de la Direction générale et chef du 3^e département

Monsieur Hans Meyer, jusque-là directeur et suppléant du chef du 3^e département.

3. Changements au sein de la Direction

Monsieur Francis von Arx, directeur de la succursale de Neuchâtel, est décédé des suites d'une crise cardiaque le 14 octobre 1984. Il était entré au service de la Banque en 1962, en qualité d'employé de commerce, et le Conseil fédéral l'avait nommé directeur de la succursale de Neuchâtel en 1975. Très actif, il a représenté l'institut d'émission dans le rayon de la succursale et informé la Direction générale

des développements économiques dans la région. Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Monsieur Kurt Schiltknecht, directeur et suppléant du chef du 1^{er} département, a quitté la Banque à la fin du mois de février 1985. Durant les onze années qu'il a consacrées à l'institut d'émission, il a rendu d'éminents services, notamment en jetant les fondements de la politique monétaire et en créant un service de recherches, et s'est acquis une renommée internationale.

Monsieur Hans Schmid, directeur adjoint au 3^e département, a pris sa retraite à la fin du mois de janvier 1985. Entré à la Banque en 1949, il a été pendant de nombreuses années à la tête des services de la comptabilité, du trafic des paiements et de la correspondance du siège de Zurich. Connaissant de façon très approfondie les opérations de l'institut d'émission, il a apporté un précieux concours bien au delà des domaines dont il avait la charge.

La Banque nationale exprime à ces collaborateurs ses remerciements les plus vifs pour les précieux services qu'ils lui ont rendus.

Monsieur Mario Corti, directeur adjoint au 3^e département, a été nommé par le Conseil fédéral directeur et suppléant du chef du 3^e département, avec entrée en fonction le 1^{er} janvier 1985.

Au cours de l'année, le Comité de banque a procédé aux nominations suivantes:

Directeurs

Monsieur Gerhard Nideröst, jusque-là directeur adjoint du service du personnel, et Monsieur Christian Vital, jusque-là directeur adjoint de la section informatique, comptabilité et paiements du 3^e département.

Directeurs adjoints

Monsieur Jean-Pierre Béguelin, jusque-là sous-directeur au service d'études économiques, et Monsieur Eugen Guyer, jusque-là sous-directeur à la section informatique, comptabilité et paiements du 3^e département.

4. Personnel

Le nombre des collaborateurs de la Banque est resté presque inchangé à 550. Sur cet effectif, un tiers était des collaborateurs autorisés à signer. Les collaborateurs à temps partiel, au nombre de 28, les 11 apprentis et les trois stagiaires ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel.

Les dépenses pour le personnel actif se sont chiffrées à 47,4 millions de francs. La somme des traitements, y compris les allocations pour enfants, versés par la Banque s'est inscrite à 39,6 millions de francs; par rapport à l'année précédente, elle a augmenté de 2,5 millions de francs, ou de 6,6%, à la suite d'améliorations de traitement et de promotions. Le solde de 7,8 millions de francs concerne les charges sociales, la formation des collaborateurs et les possibilités de repas offertes au personnel. Des allocations de renchérissement totalisant 2,6 millions de francs ont été versées aux bénéficiaires de rentes.

Au cours de l'année, des séminaires pour cadres et des cours ont été organisés au sein des départements. La Banque a mis sur pied également un camp pour apprentis et sept séminaires: trois cours d'introduction sur les tâches, l'organisation et les moyens d'action de l'institut d'émission, deux cours de formation pour cadres moyens et inférieurs, un séminaire bancaire ainsi qu'un séminaire pour économistes.

La loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) étant entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984, une nouvelle réglementation a été adoptée pour l'assurance-accidents de l'ensemble du personnel de l'institut d'émission.

La Direction générale adresse à ses collaboratrices et à ses collaborateurs ses sentiments de reconnaissance pour les services dévoués qu'ils ont rendus à la Banque au cours de l'année.

F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale

1. Rapport de la Commission de contrôle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de contrôle désignée par votre Assemblée générale a vérifié, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale et du code des obligations, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1984.

Nous fondant sur les contrôles que nous avons effectués dans tous les sièges, succursales et agences propres ainsi que sur le rapport établi par la Fiduciaire Générale SA à la suite des vérifications auxquelles elle a procédé, nous avons constaté

- que le bilan, au total de fr. 58 748 839 735,33 au 31 décembre 1984, et le compte de profits et pertes, présentant un bénéfice net de fr. 7 592 823,20 pour l'exercice 1984, concordent avec les livres,
- que la comptabilité est tenue dans les règles,
- que la présentation des éléments de fortune et des résultats de l'exercice est conforme aux prescriptions légales.

Sur la base du résultat de nos vérifications, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que la proposition du Conseil de banque concernant la répartition du bénéfice est conforme aux prescriptions légales.

Berne, le 11 mars 1985

La Commission de contrôle
Staub
Grenier
Studer

2. Résolutions du Conseil de banque

Sur la proposition du Comité de banque, le Conseil de banque a approuvé, dans sa séance du 8 mars 1985, le 77^e rapport de gestion présenté par la Direction générale et destiné au Conseil fédéral, ainsi qu'à l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, le 18 mars 1985, le rapport et les comptes annuels, conformément à l'article 63, alinéa 2, lettre i, de la loi sur la Banque nationale. En outre, la Commission de contrôle a déposé, le 11 mars 1985, le rapport prévu à l'article 51, alinéa 2, de ladite loi.

Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions suivantes*:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1984.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 592 823,20 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à l'Administration fédérale des finances	<u>fr. 5 092 823,20</u>
	<u>fr. 7 592 823,20</u>

Berne, le 19 mars 1985

Au nom du Conseil de banque

Le président du Conseil de banque
Wyss

Un membre de la Direction générale
Languetin

* Pour les résolutions concernant les élections au Conseil de banque et à la Commission de contrôle, voir pages 54 s.

G. Annexes

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1984
2. Principaux postes du bilan, depuis 1946
3. Principaux postes du bilan, depuis 1946
(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)
4. Résultats annuels, depuis 1946
5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936
6. Chronique monétaire 1984
7. Listes des membres des organes de surveillance et de direction

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1984

Actif

		Encaisse-or	Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse		Avances sur nantissement	Titres		Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif
					Valeurs escomptées	Bons du Trésor de la Confédération, y compris créances comptables		pouvant servir de couverture	autres		
<i>En 1000 francs</i>											
Janvier	10	11 903 907	29 836 884	28 671	226 275	—	11 070	92 982	1 474 975	43 751	251 296
	20	11 903 907	28 745 141	28 671	220 645	—	1 210	92 732	1 498 507	33 710	260 774
	31	11 903 907	27 124 650	28 671	2 508 457	—	1 364 925	92 893	1 511 921	247 451	268 502
Février	10	11 903 907	29 912 441	28 671	216 633	—	2 060	92 774	1 521 401	41 948	271 970
	20	11 903 907	29 658 653	28 671	214 830	—	6 185	92 919	1 526 836	34 890	280 456
	29	11 903 907	28 359 470	29 300	2 344 210	—	1 589 075	92 733	1 541 401	216 005	290 772
Mars	9	11 903 907	30 416 720	29 300	214 820	—	4 680	48 637	1 555 041	28 029	288 248
	20	11 903 907	29 780 293	29 300	211 286	—	5 977	41 795	1 562 076	45 065	293 687
	30	11 903 907	29 632 850	29 300	2 223 989	29 697	2 227 893	41 725	1 568 028	323 282	296 627
Avril	10	11 903 907	29 021 749	29 947	206 219	—	4 911	41 529	1 574 704	50 577	304 095
	19	11 903 907	29 906 440	29 947	203 405	—	16 256	41 410	1 577 450	61 430	293 657
	30	11 903 907	28 341 786	29 947	2 243 851	—	2 020 392	41 410	1 579 654	260 967	334 953
Mai	10	11 903 907	30 492 569	29 947	203 522	—	7 675	41 249	1 586 363	54 379	333 637
	18	11 903 907	29 635 536	29 947	200 547	—	4 425	40 794	1 593 266	46 947	339 589
	30	11 903 907	28 383 634	29 947	2 396 289	—	2 166 989	40 976	1 603 359	301 129	355 681
Juin	8	11 903 907	30 585 005	29 947	201 589	—	15 370	38 867	1 606 939	46 234	352 839
	20	11 903 907	30 593 620	29 947	204 215	—	8 077	38 513	1 613 813	54 964	378 996
	29	11 903 907	29 996 219	29 947	2 269 604	198 220	2 446 536	38 908	1 620 740	314 202	379 138
Juillet	10	11 903 907	30 381 364	29 947	203 542	—	18 620	42 482	1 627 244	69 736	367 088
	20	11 903 907	30 375 953	31 306	198 422	—	2 714	86 962	1 592 967	76 715	396 174
	31	11 903 907	28 337 903	31 306	2 501 433	—	2 264 072	87 102	1 598 803	260 749	382 594
Août	10	11 903 907	31 217 243	32 092	206 485	—	6 852	87 084	1 602 049	39 745	384 551
	20	11 903 907	30 181 380	32 092	206 700	—	2 366	87 280	1 605 685	34 712	387 097
	31	11 903 907	28 922 729	32 092	2 679 499	—	2 331 576	87 936	1 615 307	289 260	390 882
Sept.	10	11 903 907	31 504 209	32 092	222 776	—	6 466	87 936	1 620 122	102 686	400 339
	20	11 903 907	30 906 472	32 092	223 085	—	2 271	87 201	1 626 849	50 843	438 925
	28	11 903 907	30 808 367	32 092	2 583 922	192 168	2 404 468	87 964	1 632 504	258 253	413 151
Oct.	10	11 903 907	30 851 597	32 092	231 235	—	8 809	87 008	1 637 692	72 377	403 834
	19	11 903 907	30 581 912	32 092	228 094	—	3 717	86 645	1 641 840	54 586	401 733
	31	11 903 907	28 718 705	32 092	2 604 814	—	2 371 862	86 778	1 647 308	358 124	403 359
Nov.	9	11 903 907	31 996 575	19 545	213 737	—	3 968	86 735	1 655 533	53 101	402 308
	20	11 903 907	31 467 150	19 545	211 132	—	6 213	86 895	1 664 091	59 601	380 054
	30	11 903 907	29 834 298	19 545	2 663 597	—	2 432 238	87 416	1 672 463	313 310	384 110
Déc.	10	11 903 907	34 342 361	19 545	226 283	—	11 129	108 085	1 657 326	66 386	377 478
	20	11 903 907	36 487 027	19 545	223 567	—	18 648	108 188	1 663 646	122 841	371 491
	29	11 903 907	38 875 954	23 196	2 455 380	293 513	2 677 864	108 595	1 664 972	500 816	219 643

Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Réserves minimales des banques	Engagements à terme <i>Bons émis par la Banque</i>	Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>				
<i>En 1000 francs</i>							
73 000	23 571 916	7 630 458	724 017	—	—	11 870 420	43 869 811
73 000	22 742 236	7 524 006	451 203	—	—	11 994 852	42 785 297
73 000	23 294 524	8 809 403	821 978	—	—	12 052 472	45 051 377
73 000	22 771 675	7 455 795	1 569 105	—	—	12 122 230	43 991 805
73 000	22 386 201	7 110 280	1 951 868	—	—	12 225 998	43 747 347
73 000	23 210 297	9 421 560	1 448 119	—	—	12 213 897	46 366 873
73 000	23 002 881	7 318 153	1 810 527	—	—	12 284 821	44 489 382
73 000	22 564 085	7 808 962	1 088 724	—	—	12 338 615	43 873 386
73 000	23 509 073	11 184 006	1 133 005	—	—	12 378 214	48 277 298
73 000	23 000 764	6 905 424	718 826	—	—	12 439 624	43 137 638
73 000	22 970 406	8 155 637	341 678	—	—	12 493 181	44 033 902
74 000	23 459 828	9 001 302	1 661 300	—	—	12 560 437	46 756 867
74 000	22 973 076	6 613 215	2 358 032	—	—	12 634 925	44 653 248
74 000	22 602 266	7 076 294	1 358 198	—	—	12 684 200	43 794 958
74 000	23 496 180	9 159 402	1 717 514	—	—	12 734 815	47 181 911
74 000	23 278 164	6 668 263	1 906 232	—	—	12 854 038	44 780 697
74 000	22 739 489	7 265 823	1 876 452	—	—	12 870 288	44 826 052
74 000	23 970 076	11 592 037	643 159	—	—	12 918 149	49 197 421
74 000	23 300 287	6 452 074	1 844 105	—	—	12 973 464	44 643 930
74 000	22 923 343	7 420 399	1 096 717	—	—	13 150 661	44 665 120
74 000	23 369 780	9 358 582	1 390 245	—	—	13 175 262	47 367 869
74 000	23 056 098	7 264 694	1 824 732	—	—	13 260 484	45 480 008
74 000	22 685 921	6 793 121	1 579 366	—	—	13 308 811	44 441 219
74 000	23 390 377	9 761 304	1 672 524	—	—	13 354 983	48 253 188
74 000	23 169 120	7 011 955	2 187 185	—	—	13 438 273	45 880 533
74 000	22 701 339	7 085 002	1 920 651	—	—	13 490 653	45 271 645
74 000	23 713 065	11 781 879	1 204 502	—	—	13 543 350	50 316 796
74 000	23 117 576	7 193 814	1 191 969	—	—	13 651 192	45 228 551
74 000	22 671 200	7 345 558	1 121 942	—	—	13 721 826	44 934 526
74 000	23 463 060	9 728 254	1 080 118	—	—	13 781 517	48 126 949
74 000	23 210 119	7 480 182	1 688 013	—	—	13 883 095	46 335 409
74 000	22 787 953	7 430 857	1 571 423	—	—	13 934 355	45 798 588
74 000	24 065 334	10 253 386	938 069	—	—	13 980 095	49 310 884
74 000	24 353 745	8 362 485	1 879 474	—	—	14 042 796	48 712 500
74 000	25 782 595	8 349 183	2 597 207	—	—	14 115 875	50 918 860
74 000	26 489 279	14 227 795	1 309 271	—	—	16 623 495	58 723 840

2. Principaux postes du bilan, depuis 1946

Actif

En fin d'année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Avoirs avec garantie de change dans des banques centrales étrangères	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Perte sur les devises et sur l'or
					Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations escomptées					
<i>En millions de francs</i>												
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	39,7	44,2	45,2	—
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	37,8	43,3	45,1	—
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	66,3	42,9	58,3	—
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	71,7	42,8	77,8	—
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	97,5	51,7	61,5	—
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	77,7	65,3	75,3	—
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	38,9	92,9	66,1	—
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	109,3	181,7	81,5	—
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	86,6	181,9	72,4	—
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	160,1	180,6	99,7	—
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	277,1	170,2	89,5	—
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	223,5	156,0	82,8	—
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	28,5	10,8	72,4	1 243,5 ⁴
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	418,8	—	142,3	1 243,5 ⁴
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	557,7	—	281,8	1 243,5 ⁴
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	699,9	92,5	166,9	621,5 ⁴
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	200,2	3,7	136,3	621,5 ⁴
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	157,0	63,8	160,3	—
1977	11 903,9	20 514,2	3 949,0	—	1 207,4	267,0	44,7	1 519,1	197,5	559,1	171,6	—
1978	11 903,9	28 981,8	2 028,5	—	214,6	—	21,5	236,1	49,6	348,0	185,7	2 593,5 ⁵
1979	11 903,9	26 390,4	—	—	1 532,2	10,0	38,3	1 580,5	886,4	963,4	288,6	1 110,9 ⁵
1980	11 903,9	27 355,6	11,4	—	2 285,1	152,0	48,4	2 485,5	919,8	1 212,2	289,6	—
1981	11 903,9	25 494,8	0,2	—	2 710,0	256,0	40,9	3 006,9	2 513,9	1 018,4	399,6	—
1982	11 903,9	31 872,8	6,3	—	2 076,8	109,2	2,1	2 188,1	1 559,6	1 268,3	314,0	—
1983	11 903,9	32 677,5	28,7	—	2 524,5	149,2	2,6	2 676,3	2 408,6	1 562,5	346,4	—
1984	11 903,9	38 876,0	23,2	—	2 455,4	293,5	—	2 748,9	2 677,9	1 773,6	500,8	—

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Reconnaissance de dette de la Confédération, selon l'arrêté fédéral du 15 décembre 1971.

⁵ Couverte par les réserves latentes sur l'encaisse-or.

Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Ré-serves minimales des banques	Engagements à terme	Ajustement de l'évaluation des devises	Capital social et fonds de réserve	Provisions		Total du bilan	En fin d'année
		Total	dont								pour risques de change	autres		
			Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁶								
En millions de francs	%	En millions de francs												
4 090,7	121,00	1 164,6	662,3	194,6	223,5	—	—	—	—	67,5	—	7,8	5 499,8	1946
4 383,4	119,91	1 172,3	722,3	127,2	263,4	—	—	—	—	68,0	—	5,1	5 932,1	1947
4 594,3	126,70	1 242,8	960,0	11,2	221,7	—	—	337,1	—	68,5	—	5,1	6 400,6	1948
4 566,3	136,66	1 731,1	1 334,8	105,8	249,6	—	—	200,0	—	69,0	—	4,1	6 721,9	1949
4 663,8	128,13	1 773,1	1 042,1	485,6	170,2	—	—	—	—	69,5	—	4,4	6 658,6	1950
4 927,3	121,85	1 528,8	1 101,9	225,4	159,9	—	—	—	—	70,0	—	3,6	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 453,9	1 209,2	78,9	126,8	—	—	—	—	70,5	—	3,9	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 540,9	1 147,3	157,3	171,5	—	—	—	—	71,0	—	5,3	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 692,2	1 255,2	216,1	171,5	—	—	—	—	71,5	—	4,8	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 990,4	1 623,8	268,9	82,1	—	—	—	—	72,0	—	13,4	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	2 286,4	1 570,6	609,2	89,2	—	—	—	—	73,0	—	16,0	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	2 393,0	1 831,1	471,1	74,7	—	—	—	—	74,0	—	17,1	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 726,4	2 541,2	105,7	61,3	—	—	—	—	75,0	—	16,8	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 535,3	2 330,7	165,6	22,1	—	—	—	—	76,0	—	17,0	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 756,4	2 288,4	416,6	33,3	—	—	390,3	—	77,0	—	18,4	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	2 947,0	1 996,1	662,5	37,2	231,5	1 035,0 ⁷	293,5	—	78,0	—	21,7	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 799,7	2 294,2	355,9	30,0	98,0	1 035,0 ⁷	373,0	—	79,0	—	22,9	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	3 187,8	2 700,0	389,4	39,3	31,8	1 035,0 ⁷	357,3	—	80,0	—	26,1	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	3 270,6	2 907,9	291,5	24,4	25,6	1 035,0 ⁷	433,2	—	81,0	—	28,7	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 215,4	3 005,0	126,2	20,9	44,3	1 035,0 ⁷	602,0	—	82,0	—	37,1	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	3 430,5	2 982,2	375,2	23,3	34,4	1 035,0 ⁷	389,0	—	83,0	—	37,2	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	4 144,9	3 810,8	230,7	29,0	53,9	—	550,0	—	84,0	—	52,2	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	6 413,6	5 776,2	505,0	33,4	75,1	—	233,1	—	85,0	—	69,2	19 339,7	1968
12 518,4	91,34	6 954,8	6 353,4	493,0	40,0	49,6	—	141,9	—	86,0	—	105,0	20 482,5	1969
13 106,0	90,20	8 410,1	7 749,6	405,3	18,3	208,4	—	401,7	—	87,0	—	145,0	23 095,3	1970
14 309,9	83,01	11 854,4	10 701,6	713,7	15,3	393,1	516,4 ⁸	313,1	—	88,0	665,2	160,0	28 014,6	1971
16 635,0	71,41	11 020,8	9 312,6	1 380,3	17,0	279,5	2 029,3 ⁹	75,2	—	89,0	783,7	210,0	31 362,9	1972
18 296,2	65,00	9 036,1	8 234,9	458,2	7,8	296,7	2 872,0 ⁹	229,6	—	90,0	547,7	290,0	32 297,8	1973
19 435,8	61,19	10 367,1	9 505,0	714,5	—	114,8	347,8 ⁹	1 233,2	—	91,0	157,7	360,0	33 260,6	1974
19 127,8	62,17	13 296,0	11 478,5	1 623,8	—	150,0	165,3 ⁹	379,8	—	92,0	389,7	380,0	34 991,0	1975
19 730,9	60,33	16 648,7	12 643,7	3 817,5	—	146,2	246,2 ⁹	954,8	—	93,0	—	390,0	39 324,0	1976
20 396,8	58,36	16 330,2	13 622,8	2 513,8	—	149,3	—	772,2	—	94,0	—	226,2	38 921,0	1977
22 499,1	52,91	20 062,8	15 583,9	3 437,7	—	990,6	—	2 893,2	—	95,0	—	190,2	46 421,0	1978
23 760,9	50,10	17 735,6	13 207,1	2 209,4	—	2 252,8	—	630,1	—	95,0	—	143,5	43 244,5	1979
24 106,3	49,38	16 376,1	13 661,0	402,8	—	2 254,0	—	273,5	—	95,0	2 157,1	270,0	44 318,7	1980
23 336,7	51,01	14 958,0	12 466,7	1 513,9	—	908,0	—	500,0	—	96,0	4 531,3	340,0	44 584,5	1981
24 477,0	48,63	15 713,5	13 992,7	798,9	—	852,0	—	250,0	1 624,6	97,0	6 564,6	450,0	49 374,2	1982
24 759,4	48,08	15 229,4	14 229,2	812,0	—	125,4	—	—	2 528,1	98,0	8 565,8	500,0	51 869,2	1983
26 489,3	44,94	15 537,1	14 227,8	1 102,9	—	130,1	—	—	5 118,7	99,0	10 811,7	490,0	58 748,8	1984

⁶ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁷ Comptes de virements de banques temporairement liés.

⁸ Selon la convention du 16 août 1971 concernant les réserves minimales extraordinaires.

⁹ Réserves minimales des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 et celui du 19 décembre 1975.

3. Principaux postes du bilan, depuis 1946

(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)

Actif

Année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse
				Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations escomptées				
<i>En millions de francs</i>										
1946	4818,0	171,7	—	48,1	6,4	2,8	57,3	36,3	58,8	13,3
1947	5129,9	113,6	—	36,2	8,0	7,7	51,9	59,7	50,8	16,8
1948	5662,7	135,7	—	118,7	1,6	11,3	131,6	59,5	47,7	16,8
1949	6046,1	305,2	—	102,4	0,3	2,2	104,9	27,6	41,7	9,7
1950	6179,4	297,9	—	86,8	0,7	1,2	88,7	23,3	41,2	11,3
1951	6000,9	225,5	—	150,0	2,6	2,3	154,9	30,9	40,1	13,8
1952	5847,5	337,1	—	201,2	0,8	3,4	205,4	30,0	40,1	13,0
1953	5998,7	511,4	—	191,6	0,7	0,9	193,2	24,7	35,8	13,0
1954	6176,7	517,5	—	111,9	0,5	1,5	113,9	26,1	43,7	14,5
1955	6304,5	597,9	—	88,9	1,2	8,6	98,7	44,7	46,1	17,1
1956	6794,6	585,8	—	100,5	1,6	15,8	117,9	47,7	45,4	19,8
1957	7096,4	538,3	—	128,5	0,5	15,8	144,8	31,6	45,4	16,3
1958	7957,8	539,2	—	108,6	0,1	2,6	111,3	11,4	44,9	11,2
1959	8285,9	444,1	—	46,6	—	0,7	47,3	8,5	44,3	10,5
1960	8151,0	522,4	—	48,2	—	1,7	49,9	15,6	43,6	13,4
1961	10049,6	1121,6	—	48,0	—	1,5	49,5	13,8	43,0	13,0
1962	10613,6	827,3	207,0 ⁴	53,6	1,1	5,3	60,0	16,1	42,8	16,1
1963	10753,3	844,1	207,0	59,6	2,7	4,5	66,8	17,5	91,9	16,3
1964	11080,6	1232,4	300,8	77,0	5,2	9,8	92,0	29,4	58,3	20,0
1965	11672,4	971,7	432,0	77,5	5,6	10,0	93,1	20,9	78,0	22,1
1966	11621,5	983,4	474,9	86,5	4,7	18,6	109,8	32,6	144,1	26,4
1967	11982,3	1351,8	451,8	92,5	4,7	15,0	112,2	30,5	185,1	26,9
1968	11586,5	1602,6	1110,3	104,4	3,3	6,5	114,2	27,3	181,0	26,8
1969	11431,8	2020,8	1718,8	193,4	9,3	19,6	222,3	71,1	176,0	32,2
1970	11615,5	3418,7	1851,0	134,6	9,5	11,3	155,4	47,0	167,6	39,3
1971	11854,9	6834,3	3203,3	114,3	3,6	4,3	122,2	15,9	128,4	35,6
1972	11879,6	9721,4	4278,0	109,5	5,8	1,8	117,1	22,2	122,2	38,5
1973	11892,5	10515,1	4397,6	166,0	24,7	4,6	195,3	67,0	—	55,1
1974	11892,7	8624,2	5237,2	730,8	48,7	16,3	795,8	132,2	65,6	71,0
1975	11892,7	10005,3	5403,0	574,2	61,1	5,3	640,6	85,8	13,9	50,1
1976	11897,7	13371,8	5388,9	299,3	63,3	1,5	364,1	81,8	34,3	57,3
1977	11903,9	13785,3	4625,6	523,6	72,8	6,4	602,8	93,6	420,3	69,2
1978	11903,9	21697,2	3017,3	356,2	32,2	6,8	395,2	35,0	333,5	66,3
1979	11903,9	24628,7	1425,3 ⁵	419,0	0,3	9,2	428,5	107,2	684,6	71,8
1980	11903,9	20802,0	11,4 ⁶	906,1	16,2	27,7	950,0	301,5	1064,6	112,9
1981	11903,9	21488,0	16,8	1250,0	22,0	12,4	1284,4	689,5	1203,5	143,7
1982	11903,9	24466,9	1,4	958,0	13,9	3,0	974,9	391,0	1126,4	128,4
1983	11903,9	27558,6	26,2	895,4	12,7	1,0	909,1	610,0	1422,5	132,4
1984	11903,9	30450,4	28,7	960,9	19,8	0,1	980,8	735,5	1671,8	138,6

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Moyenne d'octobre à décembre.

⁵ Moyenne de janvier à mars.

⁶ Moyenne d'août à décembre.

Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Réserves minimales des banques ⁸	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁷				
<i>En millions de francs</i>	%	<i>En millions de francs</i>								
3633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ¹⁶	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ¹⁷	1960
6 672,9	150,80	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ¹⁰	3 198,4	1 035,0 ¹²	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,88	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0 ¹³	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970
12 663,8	93,61	7 452,3 ⁹	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	949,5 ¹⁴	483,1	1971
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	1 674,6	395,1	1972
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 ¹¹	3 317,2	600,1	1973
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 ¹¹	1 586,2	870,9	1974
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 ¹¹	371,4	1 222,7	1975
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 ¹¹	264,1	1 426,3	1976
18 590,5	64,03	7 057,8	2 549,7	39,5	—	179,8	9 834,0 ¹¹	236,0 ¹⁵	1 160,4	1977
19 547,6	60,90	9 771,4	2 780,7	54,2	—	389,3	13 001,1 ¹¹	—	3 263,0	1978
21 069,7	56,50	10 484,9	2 443,9	59,6	—	2 226,3	15 221,4 ¹¹	—	2 656,9	1979
21 779,7	54,66	7 860,6	1 234,2	52,7	—	2 289,7	11 445,2 ¹¹	—	925,0	1980
21 937,0	54,26	7 254,2	901,3	45,3	—	1 645,1	9 852,6 ¹¹	—	266,3	1981
22 101,9	53,86	7 701,8	904,6	50,0	—	908,5	9 576,0 ¹¹	—	395,8	1982
22 796,5	52,22	8 147,2	1 447,9	54,5	—	182,0	9 842,0 ¹¹	—	145,8 ¹⁸	1983
23 327,6	51,03	8 333,3	1 237,2	58,0	—	127,7	9 768,8 ¹¹	—	—	1984

⁷ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁸ De 1961 à 1967, comptes de virements de banques temporairement liés.

⁹ Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

¹⁰ Moyenne de fin juin à décembre.

¹¹ Y compris les chèques en circulation.

¹² Moyenne de fin mars à décembre.

¹³ Moyenne de janvier au début de décembre.

¹⁴ Moyenne de fin septembre à décembre.

¹⁵ Moyenne de janvier et février.

¹⁶ Moyenne de janvier à juillet.

¹⁷ Moyenne d'octobre à décembre.

¹⁸ Moyenne de janvier à août.

4. Résultats annuels, depuis 1946

Recettes

Année	Produit des opérations sur devises et sur or ¹	Escompte					Produit des avances sur nantissement	Produit des titres	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³	Commissions ⁴	Divers ⁵	Bénéfice brut	Prélèvements sur provisions
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ²	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts fédérale							
<i>En 1000 francs</i>													
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	21 214	—
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	16 555	—
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	15 152	—
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	13 282	—
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	15 450	—
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	14 503	—
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	15 395	—
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	16 812	—
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	16 571	—
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	23 231	—
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	26 179	—
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	24 396	—
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	21 467	—
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	20 764	—
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	25 395	—
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	30 814	—
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 ⁶	135	648	1 141	32 232	—
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 ⁶	147	601	1 088	38 187	—
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 ⁶	200	635	1 533	42 602	—
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 ⁶	189	671	1 468	55 322	—
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 ⁶	237	893	1 350	68 947	—
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 ⁶	258	938	1 068	68 079	—
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	72 571	—
1969	63 276	7 487	6 576	285	622	—	2 471	7 453	311	1 109	696	82 803	—
1970	90 186	6 443	5 817	243	378	—	1 897	7 274	464	1 194	281	107 739	—
1971	77 499	4 154	3 992	68	89	—	780	8 882	338	1 351	340	93 344	—
1972	119 358	3 768	3 384	277	102	—	602	1 192	250	2 053	696	127 919	—
1973	139 479	5 458	4 914	242	297	—	2 782	950	342	2 069	828	151 908	—
1974	128 389	28 600	26 276	1 379	942	—	6 121	2 020	889	2 387	421	168 827	—
1975	81 000	30 737	27 668	2 992	75	—	3 831	8 951	594	2 704	539	128 356	—
1976	170 242	8 627	8 119	462	43	—	1 965	1 480	291	2 957	586	186 148	—
1977	—	10 252	9 190	929	129	—	2 108	7 818	307	2 535	750	23 770	209 567
1978	1 257 674	5 464	5 216	172	76	—	616	52 213	204	2 802	1 305	-2 593 453 ⁷	684 239
1979	1 957 316	4 307	4 109	3	195	—	1 529	19 282	143	3 661	1 425	1 987 663	40 250
1980	3 578 326	19 461	18 404	330	727	—	8 513	47 880	1 335	2 913	2 864	3 661 292	—
1981	2 642 957	43 844	42 453	978	413	—	25 096	64 840	1 993	2 832	4 101	2 785 663	—
1982	2 307 193	37 518	36 650	630	238	—	15 656	62 801	2 100	3 006	4 383	2 432 657	—
1983	2 228 957	23 651	23 277	337	37	—	17 738	83 232	1 596	4 756	4 563	2 364 493	—
1984	2 391 222	23 442	22 993	442	7	—	21 536	100 691	1 953	3 935	4 310	2 547 089	—

¹ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger; depuis 1978, sans amortissements et provisions préalables.

² Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

³ Jusqu'en 1949, y compris les intérêts des comptes de chèques postaux.

⁴ Y compris les droits de garde et la location de coffres-forts.

⁵ Depuis 1978, y compris le revenu des immeubles de la Banque.

⁶ Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.

⁷ Perte liée aux amortissements sur devises.

Dépenses et répartition du bénéfice net

Frais d'adminis- tration ⁸	Impôts et droits, y compris attribu- tion à la provision	Frais et provision pour opéra- tions d'open- market	Frais et provision pour con- fection de billets de banque	Frais de stérili- sation et intérêts aux admi- nistrations fédérales, y compris provision	Amortissements, pertes et provisions		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ments à l'Admi- nistra- tion fédérale des finances	Année
					<i>sur divers postes</i>	<i>sur devises</i>						
5435	—	—	5000	4140	26	—	1200	5413	500	1500	3413	1946
6738	480	—	3243	—	681	—	—	5413	500	1500	3413	1947
7206	—	—	2000	—	83	—	450	5413	500	1500	3413	1948
7374	—	—	—	451	44	—	—	5413	500	1500	3413	1949
7502	—	—	500	1501	534	—	—	5413	500	1500	3413	1950
7585	—	—	—	799	347	—	—	5772	500	1500	3772	1951
7683	250	—	1500	—	190	—	—	5772	500	1500	3772	1952
8182 ⁹	250	—	1500	—	608	—	500	5772	500	1500	3772	1953
8009	—	—	2500	—	290	—	—	5772	500	1500	3772	1954
8732 ⁹	—	—	6000	—	727	—	1500	6272	1000	1500	3772	1955
11372 ⁹	300	—	5000	—	2035	—	1200	6272	1000	1500	3772	1956
10334 ⁹	300	—	5000	—	990	—	1500	6272	1000	1500	3772	1957
10122 ⁹	—	—	3000	—	2073	—	—	6272	1000	1500	3772	1958
9210	—	—	3000	—	2282	—	—	6272	1000	1500	3772	1959
9145	400	—	3000	4087	1741	—	750	6272	1000	1500	3772	1960
9716	—	—	6000	5362	1893	—	1000	6843	1000	1500	4343	1961
10658	400	—	6000	4358	2973	—	1000	6843	1000	1500	4343	1962
11905	200	—	10000	5812	2427	—	1000	6843	1000	1500	4343	1963
13519 ⁹	400	—	10000	7914	2926	—	1000	6843	1000	1500	4343	1964
13190	—	6000	10000	12964	4325	—	2000	6843	1000	1500	4343	1965
14995	—	16460	7020	16513	5116	—	2000	6843	1000	1500	4343	1966
16176 ⁹	—	4984	6489	29008	2579	—	2000	6843	1000	1500	4343	1967
18323 ⁹	234	5000	10101	22674	7396	—	2000	6843	1000	1500	4343	1968
19857 ⁹	—	3000	12554	13563	24986	—	2000	6843	1000	1500	4343	1969
28890 ⁹	1000	5000	23360	30250	9396	—	3000	6843	1000	1500	4343	1970
27468 ⁹	—	—	16711	35285	3364	—	3000	7516	1000	1500	5016	1971
33039 ⁹	2467	27000	17601	10593	26703	—	3000	7516	1000	1500	5016	1972
32376 ⁹	—	20000	31559	37658	19799	—	3000	7516	1000	1500	5016	1973
54914 ⁹	2915	—	33743	30949	35790	—	3000	7516	1000	1500	5016	1974
36336	—	—	6821	40379	35304	—	2000	7516	1000	1500	5016	1975
39296	4010	—	7962	96257	29606	—	1500	7516	1000	1500	5016	1976
39475	399	86100	10754	70102	18991	—	—	7516	1000	1500	5016	1977
41081	1000	—	8412	60481	52214	4434782	—	—	—	1500	5016	1978
44353	1462	109364	13452	66595	61848	1730839 ¹⁰	—	—	—	1500	5016	1979
61814	—	84166	35263	81097	113376	3268060 ¹¹	10000	7516	1000	1500	5016	1980
59189	—	203038	44189	58490	35022	2374142	4000	7593	1000	1500	5093	1981
72115	18898	164510	16116	63219	53852	2033354	3000	7593	1000	1500	5093	1982
81794	—	138467	68659	55583	8756	2001141	2500	7593	1000	1500	5093	1983
88090	2851	90624	18601	39296	16308	2245993	37733 ¹²	7593	1000	1500	5093	1984

⁸ Y compris les intérêts aux déposants.

⁹ Y compris l'attribution à la provision pour risques non assurés.

¹⁰ Dont fr. 1482510 pour amortissement de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978.

¹¹ Dont fr. 1110943 pour amortissement du solde de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978; fr. 2157117 versés à la provision pour risques de change.

¹² Y compris l'attribution de fr. 32733028,35 à la fondation Centre d'études de Gerzensee.

5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936

Taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement			Taux spéciaux de l'escompte pour effets de stocks obligatoires				
Date de la modification	Taux de l'escompte %	Taux des avances sur nantissement %	Date de la modification	Denrées alimentaires et fourrages %	Autres stocks %		
1936	9 septembre	2	3	1957	1 ^{er} avril	1 ³ / ₄	2
	26 novembre	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		25 juillet	2	2 ¹ / ₂
1957	15 mai	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1959	1 ^{er} juin	1 ³ / ₄	2
1959	26 février	2	3	1964	6 juillet	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1964	3 juillet	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1966	1 ^{er} janvier	2 ³ / ₄	3
1966	6 juillet	3 ¹ / ₂	4		1 ^{er} octobre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1967	10 juillet	3	3 ³ / ₄	1968	1 ^{er} avril	3	3 ¹ / ₂
1969	15 septembre	3 ³ / ₄	4 ³ / ₄	1969	11 novembre	3 ³ / ₄	4
1973	22 janvier	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₄	1972	25 janvier	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
1974	21 janvier	5 ¹ / ₂	6		1 ^{er} mars	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1975	3 mars	5	6	1974	2 janvier	3 ³ / ₄	4
	20 mai	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₂		16 avril	4	4 ¹ / ₂
	25 août	4	5	1975	1 ^{er} janvier	4 ¹ / ₂	5
	29 septembre	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂		25 août	3 ³ / ₄	4 ¹ / ₄
	29 octobre	3	4		1 ^{er} novembre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1976	13 janvier	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1976	1 ^{er} janvier	3	3 ¹ / ₄
	8 juin	2	3		1 ^{er} février	2 ³ / ₄	3
1977	15 juillet	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		15 mars	2 ¹ / ₂	2 ³ / ₄
1978	27 février	1	2		10 juin	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1979	5 novembre	2	3		1 ^{er} décembre	2	2 ¹ / ₄
1980	28 février	3	4	1977	18 juillet	1 ³ / ₄	2
1981	3 février	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂	1978	27 février	1 ¹ / ₂	1 ³ / ₄
	20 février	4	5 ¹ / ₂		20 mars	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₂
	11 mai	5	6 ¹ / ₂		25 septembre	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₄
	2 septembre	6	7 ¹ / ₂	1979	8 novembre	1 ³ / ₄	2
	4 décembre	6	7	1980	21 janvier	2	2 ¹ / ₄
1982	19 mars	5 ¹ / ₂	7		5 mars	3	3 ¹ / ₄
	27 août	5	6 ¹ / ₂	1981	6 février	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
	3 décembre	4 ¹ / ₂	6		23 février	4	4 ¹ / ₄
1983	18 mars	4	5 ¹ / ₂		12 mai	5	5 ¹ / ₄
					4 septembre	6	6 ¹ / ₄
				1982	24 mars	5 ¹ / ₂	5 ³ / ₄
					14 juin	5 ¹ / ₄	5 ¹ / ₂
					1 ^{er} septembre	4 ³ / ₄	5
					9 décembre	4 ¹ / ₄	4 ¹ / ₂
				1983	11 mars	4	4 ¹ / ₄
					22 mars	3 ³ / ₄	4

6. Chronique monétaire 1984

- 1^{er} janvier La Banque nationale ne dresse plus le calendrier des émissions publiques d'emprunts étrangers. Sur demande, elle renseigne les banques chefs de file de syndicat sur le nombre, le volume et le début de la période de souscription des projets déjà autorisés. En outre, le montant maximal par emprunt est porté de 100 millions à 200 millions de francs; la limite s'applique également aux emprunts à deux monnaies. (Voir page 33)
- 20 janvier Les dispositions régissant les exportations de capitaux sont modifiées afin que les «notes», qui sont soumises au dépôt obligatoire, puissent être également mises en dépôt à la Société suisse pour le virement de titres SA (SEGA). (Voir page 34)
- 10 avril La Suisse adhère aux Accords généraux d'emprunt (AGE) du FMI et devient membre du Groupe des Dix, conformément à un arrêté fédéral du mois de décembre 1983 et à un arrêté du Conseil fédéral. Les lignes de crédit portent sur une somme de 17 milliards de DTS; la Suisse y participe à concurrence de 1,02 milliard de DTS, montant qui sera fourni par la Banque nationale, sans garantie de la Confédération. (Voir page 35)
- 30 avril La Banque nationale participe à raison de 180 millions de DTS à une ligne de crédit de 6 milliards de DTS, mise à la disposition du FMI par 20 pays et la BRI. (Voir page 35)
- 23 août La Direction générale autorise l'émission de bons de caisse d'une durée de deux ans. (Voir page 34)
- 26 septembre Le Portugal rembourse le solde d'un crédit monétaire. (Voir page 34)
- 20 novembre La Direction générale décide que les banques devront annoncer individuellement tout relèvement des taux d'intérêt de leurs obligations de caisse. Elle renonce à informer l'ensemble des banques lorsque d'importants établissements augmentent sensiblement leurs taux. (Voir page 34)
- 23 novembre Le FMI rembourse la dernière tranche du crédit que lui avait accordé la Banque nationale, avec d'autres banques centrales, en 1981. (Voir page 35)
- 14 décembre En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale fixe à 3% l'objectif de croissance monétaire pour l'année 1985. (Voir page 7)

7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction (situation au 1er mars 1985)

Conseil de banque (période administrative 1983—1987)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

Edmund Wyss, Bâle, président

François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président

Remigius Bärlocher, avocat, Saint-Gall († 15.12.1984)

Franz Beeler, directeur de la Banque cantonale de Schwyz, Schwyz

Bruno Boller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Boller, Winkler AG, Turbenthal

* Hans Braunschweiler, président du conseil d'administration de Winterthur Sociétés d'assurances, Winterthour

* Leo Bühler, directeur de la Banque cantonale de Thurgovie, Weinfelden

* Félix Carruzzo, Sion

* Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Berne

Hans Dickenmann, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, Hausen

* Hans-Rudolf Früh, conseiller national, membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler

Arthur Furer, président du conseil d'administration de la Banque Leu SA, Chardonne

Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg

Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay

* Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvornier

Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Bassersdorf

* Fritz Halm, président du conseil d'administration de la SIG Société Industrielle Suisse, Arlesheim

Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Stuckishaus

* Robert Holzach, président du conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zumikon

* E. Luk Keller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Edouard Keller SA, président de la Délégation du commerce, Erlenbach

* Arnold Koller, président du Conseil national, professeur à l'Université de Saint-Gall, Appenzell

François Lachat, ministre, chef du Département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura, Porrentruy

* Kurt Lareida, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton d'Argovie, Aarau

Eduard Leemann, président de la direction de la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, Bâle

* Werner Martignoni, conseiller national et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Muri près Berne

Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, Coire

Willy Messmer, vice-président de l'Union suisse des arts et métiers, Sulgen

- * François Milliet, administrateur-délégué de Galenica Holding SA, président du conseil d'administration de l'Asuag-SSIH Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA, Lausanne
Robert Moser, directeur des finances de la ville de La Chaux-de-Fonds, vice-président central de la Société suisse des employés de commerce, La Chaux-de-Fonds
- * Anton Muheim, avocat, Lucerne
Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
Rudolf Reichling, conseiller national, président de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, Stäfa
Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune
Ugo Sadis, Lugano
Claude de Saussure, de la maison Pictet et Cie, Genève
Hans Sommer, président du conseil d'administration de Lumipart AG, Bellach
- * Alberto Stefani, avocat et notaire, Giornico
Peter-Andreas Tresch, Amsteg
Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, Zurich
Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

Comité de banque (période administrative 1983—1987)

Edmund Wyss, Bâle, président de par ses fonctions
 François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président de par ses fonctions
 Arthur Fürer, président du conseil d'administration de la Banque Leu SA, Chardonne
 Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg
 Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay
 Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvornier
 Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
 Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune
 Ugo Sadis, Lugano
 Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

Comités locaux (période administrative 1983—1987)

Aarau

Peter Heinrich Kern, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Kern & Cie SA, Aarau, président

Louis Mäder, administrateur-délégué de la maison Walter Mäder AG, Baden, vice-président

René Thalmann, président du conseil d'administration de la maison Elektro-Apparatebau Olten AG, Wil-Starrkirch

Bâle

Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de la maison Hiag Holding AG, président de la Fédération Suisse des Importateurs et du Commerce de Gros (VSIG), Riehen, président

Hans Steinemann, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Patria Sociétés d'assurances, Bâle, vice-président

Werner Jauslin, président du conseil d'administration de la maison Jauslin & Stebler Ingenieure AG, Muttenz

Berne

Bernard Leimgruber, directeur de la maison Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac, président

Max Tschannen, président de la direction de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG Berne), président de l'Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse, Wohlen près Berne, vice-président

Hans Ineichen, directeur de la Fabrique de machines WIFAG, Gümliigen

Genève

Bernard d'Espine, directeur général des Ateliers Casai SA, Genève, président

Conrad Zellweger, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de LN Industries SA, Chêne-Bougeries, vice-président

Michel Brunschwig, de la maison «Bon Génie», Brunschwig & Cie, Vessy

Lausanne

Georges Golay, administrateur-délégué de la SA de la Manufacture d'horlogerie Audemars Piguet et Cie, Le Brassus, président

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Muraz-sur-Sierre, vice-président

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Gétaz Romang SA, Aubonne

Lucerne

Franz Stöckli, directeur de l'UFAG, Sursee, président

Walter von Moos, administrateur-délégué de la maison von Moos Aciers SA, Lucerne, vice-président

Jörg Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne

Lugano

Paride Melera, Castel S. Pietro, président

Dani Tenconi, administrateur-délégué de la maison Tensol SA Officine meccaniche, Piotta, vice-président

Ulrich K. Hochstrasser, directeur de la Société coopérative Migros Tessin, Breganzona

Neuchâtel

Alain Grisel, directeur de Technoglass SA, La Chaux-de-Fonds, président

Ernest Haas, membre du conseil d'administration de La Neuchâteloise-Assurances, Saint-Blaise, vice-président

Xavier Burrus, administrateur-délégué et directeur général de la maison F. J. Burrus SA, Boncourt

Saint-Gall

Walter Vetsch, directeur de la maison Wild Heerbrugg SA, Heerbrugg, président

Jürg Nef, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Nef&Cie SA, Saint-Gall, vice-président

Klaus Gebert, président du conseil d'administration de la maison Geberit AG, Jona

Zurich

Werner Fuchs, Greifensee, président

Willy Baumann, président du conseil d'administration de la maison Baumann AG Roll-ladenfabrik, Horgen, vice-président

Claus Nüscher, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Siber Hegner Holding SA, Erlenbach

Commission de contrôle (période administrative 1984/1985)

Membres

Werner Staub, Gossau, président

Gilbert Grenier, directeur général de la Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève, Genève

Hans Studer, Saint-Gall

Suppléants

Dieter Bähler, directeur de la Banque cantonale de Glaris, Glaris

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Hünibach

Paul Hostettler, directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel († 14.6.1984)

Direction générale

Pierre Languetin, Zurich
Markus Lusser, Berne
Hans Meyer, Zurich

Secrétariat général

Secrétaire général
Suppléant du
secrétaire général

Andreas Frings, directeur, Zurich
Theodor Scherer, sous-directeur, Berne
Peter Hadorn, sous-directeur, Zurich

Départements

1^{er} département (Zurich)

Chef du département
Secrétariat
Chargé des relations
avec la presse
Suppléant du chef du
département
Section économique
Service d'études
économiques

Service d'études
bancaires

Section juridique,
personnel et services
Service juridique
Service du personnel
Services techniques
Service de révision et
de contrôle

Pierre Languetin, président de la Direction générale
Anna Elisabeth Heeb, chef de division

Werner Abegg

Peter Klauser, directeur
Georg Rich, directeur
Jean-Pierre Béguelin, directeur adjoint
Hans-Jürg Büttler, conseiller scientifique
Ulrich Kohli, conseiller scientifique
Peter Buomberger, chef de division (détaché)
Christoph Menzel, chef de division

Max Baltensperger, directeur
Anton Föllmi, sous-directeur
Franz Ettl, conseiller scientifique

Conseiller en gestion

Ernst Kilgus, professeur, Küssnacht

2^e département (Berne)

Chef du département	Markus Lusser, vice-président de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Jean-Pierre Roth, directeur
Opérations bancaires	Walter Bretscher, directeur
Comptabilité générale	Hans-Peter Dosch, directeur adjoint
Caisse du siège	Adolf Lerch, sous-directeur
Correspondance, portefeuille	Daniel Ambühl, sous-directeur
Titres	Max Isenschmid, directeur adjoint
Billets et monnaies, sécurité, services	Johann Ammann, directeur
Caisse principale	Valentin Zumwald, caissier principal de la Banque Roland Tornare, suppléant du caissier principal Josef Schmidlin, chef de division
Sécurité	Alex Huber, chef de division

3^e département (Zurich)

Chef du département	Hans Meyer, membre de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Mario Corti, directeur
Etat-major	Monique Dubois, sous-directrice
Opérations monétaires	Hans Stahel, directeur
Achat et vente de devises	Werner Bächtold, sous-directeur
Placement des devises	Martin Papp, sous-directeur
Portefeuille	Hans Walter Preisig, sous-directeur
Titres	Albert Kunz, sous-directeur
Autres opérations	Christian Vital, directeur Eugen Guyer, directeur adjoint
Trafic des paiements	Eugen Guyer, directeur adjoint
Comptabilité	Werner Bolliger, sous-directeur
Correspondance	Walter Obi, sous-directeur
Caisse	Roland-Michel Chappuis, sous-directeur
Informatique	Raymond Bloch, sous-directeur Jürg Ziegler, chef de division

Succursales

<i>Aarau</i>	Heinrich Herzog, directeur Fritz Merz, suppléant du directeur
<i>Bâle</i>	Rudolf Winteler, directeur Karl Schär, suppléant du directeur
<i>Genève</i>	Serge Delémont, directeur Jean-Pierre Borel, suppléant du directeur
<i>Lausanne</i>	Willy Schreyer, directeur Fernand Verdon, suppléant du directeur
<i>Lucerne</i>	Hans Theiler, directeur Daniel Wettstein, suppléant du directeur
<i>Lugano</i>	Cesare Gaggini, directeur Franco Poretti, suppléant du directeur
<i>Neuchâtel</i>	Francis von Arx, directeur († 14.10.1984) Charles Girod, suppléant du directeur
<i>Saint-Gall</i>	René Kästli, directeur Alfred Geiger, suppléant du directeur

Agences propres

<i>Bienne</i> (rattachée au siège de Berne)	Paul Bürgi, chef de l'agence
<i>La Chaux-de-Fonds</i> (rattachée à la succursale de Neuchâtel)	Jacques Jolidon, chef de l'agence

Le présent rapport de gestion de la Banque nationale suisse paraît en langues française et allemande. Des versions abrégées, en italien et en anglais, sont également disponibles.

Les quatre versions peuvent être obtenues au secrétariat général de la Banque nationale suisse, 3003 Berne, téléphone 031 21 02 11.

Composition et impression: Benteli SA, Berne

